



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 54 (1954), p. 173-222

Henri Wild

Statue de Hor-Néfer au Musée des Beaux-Arts de Lausanne [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

STATUE DE HOR-NÉFER

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE

PAR

HENRI WILD

à Monsieur Gustave Lefebvre

Le Musée des Beaux-Arts de Lausanne compte, au nombre des antiquités acquises en 1938 de la Fondation Widmer-Curtat, une belle statue de la Basse Epoque, malheureusement fragmentaire, représentant le scribe royal et prophète de plusieurs divinités de Haute-Egypte Hor-néfer. Elle porte le numéro Eg. 7 de cette collection.

D'une exécution très soignée, sauf pour la gravure des inscriptions, qui est bonne, sans plus, et pour la gravure des figures, qui est franchement médiocre, elle est en «basalte» noir à petites taches gris foncé⁽¹⁾.

Le haut et le bas du monument sont brisés et ont disparu; manquent, de ce fait, la tête, une partie des jambes et les pieds du personnage, ainsi que les parties correspondantes de la plaque dorsale et du tenon reliant celle-ci à la statue proprement dite, et la base. Les cassures, anciennes, suivent des lignes parallèles obliques, correspondant sans doute à des strates naturelles de la pierre.

Le fragment mesure 0 m. 435 de haut; la plaque dorsale a 0 m. 20 de large et 0 m. 03 d'épaisseur. Intacte, la statue avait une hauteur d'environ 0 m. 70.

Le monument est très comparable, tant pour son style que pour l'aspect qu'il pouvait avoir lorsqu'il était entier, à la statue du Musée du Caire J. E. 37075 (MASPERO, *Guide...* [1915], n° 890)⁽²⁾. Le personnage est

⁽¹⁾ Il s'agit en réalité de dolérite à grain fin (LUCAS, *Anc. Eg. Materials and Industries*, 3^e éd., p. 77).

Bulletin, t. LIV.

⁽²⁾ Publication FAIRMAN, *J. E. A.*, XX [1934], p. 1-4 et pl. I et II.

debout, dans l'attitude de la marche, pied gauche en avant, les bras allongés le long du corps, poings fermés serrant un rouleau de papyrus (?)⁽¹⁾, le corps vêtu du seul pagne court, formé d'une pièce de tissu lisse croisée sur le devant, avec pan antérieur sous-jacent, et retenue par une ceinture simple. A noter l'absence complète de bijoux et d'insignes. Cette sobriété fait supposer que la tête était rase et les pieds nus. La plaque dorsale⁽²⁾ se terminait vraisemblablement en pointe au sommet comme celle de la statue du Caire. Un tenon reliait la plaque au personnage sur toute sa hauteur et une base rectangulaire supportait le tout.

La face postérieure de la plaque dorsale était ornée à son sommet d'un tableau dont ne subsiste que le bas : on y reconnaît une scène d'offrande ou d'adoration faite par un personnage en longue robe, assurément Hor-néfer, à une triade divine, très vraisemblablement Amon, Mout et Khonsou. Chacune de ces divinités tient dans la main allongée le long du corps une croix ansée, la troisième ayant en outre un objet qui paraît être un flagellum, dont le manche se termine en forme de main, ou peut-être deux objets, un flagellum et un sceptre *heka* ; de l'autre main, les deux dieux tiennent devant eux un sceptre *ouas*, tandis que la déesse avait peut-être une fleur. Le costume des dieux est le simple pagne court, complété, pour le premier, par une queue de taureau ; celui de la déesse est la longue jupe collante. Entre l'adorateur et la triade divine sont dressées des offrandes : guéridon, vase et amphore.

A l'exception de ce tableau, toute la face postérieure de la plaque dorsale est occupée par une longue inscription hiéroglyphique, répartie sur sept colonnes encadrées d'un filet. Le texte se lit de droite à gauche (1 à 7). Les

⁽¹⁾ Selon B. V. BOTHMER (*B.M.F.A.*, XLVIII [1950], n° 271, p. 15), ces objets très courts, aux extrémités arrondies, seraient des « emblematic staves », insignes de dignité ou de pouvoir, et leurs dimensions anormalement réduites résulteraient de la difficulté rencontrée par le sculpteur en vue de leur exécution dans la pierre.

⁽²⁾ B. V. Bothmer, spécialiste de l'iconographie de Basse Epoque, attire mon atten-

tion sur le fait que ce sont là les deux seuls exemples connus à ce jour de statues pourvues d'une plaque dorsale et que cette particularité les apparaît manifestement. Sans doute sont-elles contemporaines et sorties du même atelier. On peut cependant citer encore une plaque dorsale dont la statue a disparu : Caire 70031 (ROEDER, *Naos*, C.G.C., p. 112 et suiv. et pl. 33 a; bibliographie, *op. cit.*, § 414).

cinq premières colonnes fournissent les titres et épithètes, civils et religieux, ainsi que le nom du personnage, suivis des titres et noms de ses père et mère ; les deux dernières colonnes contiennent une invocation au dieu Khonsou(?), invocation dont le début figurait dans la partie perdue de la colonne 5.

La largeur moyenne des colonnes, mesurée d'un trait de séparation à l'autre, est de 0 m. 0265 ; cette indication n'est donnée ici que pour faciliter l'identification de la partie manquante du texte, si un heureux hasard la faisait découvrir. La hauteur des colonnes ne peut être appréciée avec exactitude ; une mention approximative a été néanmoins donnée du nombre de quadrats manquants.

Les côtés formant la tranche de la plaque dorsale portent chacun une colonne de texte, non bordée de filets. Elles constituent un « appel aux vivants » commençant sur la tranche gauche (8) et se poursuivant, semble-t-il, sur la tranche droite (9). Comme le texte partait du sommet de la plaque dorsale, on déplore la perte d'une portion en haut et en bas de chaque colonne latérale.

La face antérieure de la plaque dorsale est gravée assez frustement de quatre figures, accomplissant en direction de Hor-néfer un geste de vénération : mains levées en avant, les paumes en dehors, coudes fléchis en forme de V. Au côté gauche de la statue (10) sont la femme et le père⁽¹⁾ de Hor-néfer ; au côté droit (11), deux hommes, très vraisemblablement ses fils⁽²⁾. Les hommes ont la tête rase et sont vêtus d'une longue robe atteignant le haut des chevilles ; la femme est coiffée d'une perruque longue et porte une robe au corsage ample comme un châle et dont la jupe s'incurve en pointe, devant, vers le bas.

Sur la face latérale externe du tenon reliant la jambe gauche de la statue à la plaque dorsale était représentée une fille de Hor-néfer, accompagnée d'une légende (12) plus complète que celle des autres personnages, le graveur ayant disposé pour elle d'un peu plus de place. Cette dame semble avoir été figurée, en outre, à une échelle un peu plus grande que les autres personnages mentionnés⁽³⁾.

⁽¹⁾ Du père ne subsistent que le haut de la tête et des mains, ainsi que le début de la légende : « son père . . . ». Sans doute la mère figurait-elle au-dessous.

⁽²⁾ Un troisième personnage, fils ou fille de Hor-néfer, était peut-être représenté plus bas.

⁽³⁾ Seul subsiste d'elle un fragment de la

Les hiéroglyphes sont gravés en creux, sans grande profondeur. L'usure de la partie centrale de la plaque dorsale en a légèrement effacé quelques-uns, en particulier à la colonne 5, mais non au point de les rendre méconnaissables. Les identifications douteuses sont donc rares.

La langue est, suivant l'usage de la Basse Epoque, celle de l'égyptien classique. Le lapicide a fréquemment supprimé déterminatifs et compléments phonétiques, ajoutant ainsi à la concision du texte.

Les indices d'orthographe tardive se retrouvent un peu partout, mais particulièrement dans les deux colonnes latérales (8 et 9) :

a) *Signes* — ↑ pour *m* — ♀(?) pour *b*(?) — ♀ pour *k* — ⚡ pour *nm*.

b) *Mots* — ⚡ pour *ii* — ⚡ pour *im;hw* — ⚡ pour *'nti(w)* — ⚡ pour *pri* — •• pour *m;;* — ⚡ pour *nb* « tout » — ⚡ pour *nr̄t* — ⚡ pour *rn* — ⚡ pour *rnpt* « année » — ⚡ pour *dd*.

c) *Expressions* — ⚡ pour *wḥm-'nb* — ⚡ pour *m-hrt-hrw(-nt-r'-nb)* — ⚡ pour *r'-nb* — ⚡ pour *sn-t;* — ** pour *dw;-ntr*.

d) *Pronoms* — .i pour *.i* — ♀ et ⚡ pour *.k* — ⚡ pour *tn* — .i pour *wi* — ⚡ pour *ink* — ⚡ pour *nn* (dém. neutre) (?).

e) *Varia* — ⚡ pour *iw.i* — ⚡ pour *t;-nt*.

On relève en outre l'absence des désinences du fém. sg. dans ⚡ *nbt* « maîtresse » et du pluriel dans ⚡ *nbw* « seigneurs », ainsi que dans les pronoms suffixes 2. et 3. plur. *.tn* et *.sn*.

I. TITRES, ÉPITHÈTES, NOM ET GÉNÉALOGIE DU DÉFUNT.

(Pl. II et III, col. 1-5)

A) TITRES ET ÉPITHÈTES CIVILS.



tête : perruque à bandeau, laissant l'oreille nue. Il n'est pas impossible qu'un autre personnage fût représenté sur la face interne du

tenon.

⁽¹⁾ Sur le lit repose en réalité un objet (?) de forme carrée.

a. De petites encoches aux extrémités inférieures font ressembler — à —; ce sont certainement des défauts de gravure. — *b.* Le signe placé derrière l'oiseau  est sans doute un équivalent de , qui apparaît dans le mot *βhw* à l'époque grecque. — *c.* Ω est à distinguer, par sa forme, de Χ de la fin de cette colonne. — *d.* La barbe manque, tandis qu'un coup de ciseau au front ferait penser à un uraeus; ce n'est peut-être qu'un défaut.

Le scribe du roi en Haute-Egypte (1), son confident de chaque jour (2), passant toute la journée (à rechercher) et veillant toute la nuit à rechercher ce qui est utile (3) au souverain (4), expert dans l'art de comprendre [ou choisir?] une formule magique (5) (et) de pénétrer [ou pratiquer] les écritures (6) mieux que (?) (7)---- incorruptible (8) en ce qui concerne les affaires du roi, — en sorte que celui-ci l'a exalté parmi son personnel (9); le scribe de la bibliothèque (10); le scribe d'Amon de la première phyle; le scribe šn (11) de Néfer-hotep (12)----

(1) Graphie de *Sm'w* avec un *t* final à la Basse Epoque (*Wb.*, IV, p. 472).

(2) Litt. «remplissant son cœur de lui chaque jour».

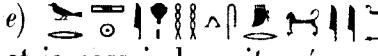
(3) La phrase *wrš hr hh(y) sdr hr rs hr hh(y) ;hw* est un cliché très fréquent, aux variantes multiples. On en trouvera un certain nombre dans PIERRET, *Rec. d'inscr. ... du Louvre*, I, p. 70-71 et dans VIKENTIEV, *La haute crue du Nil*, p. 18-20. Le plus souvent, le premier membre de la phrase « passer le jour à » manque. Voici quelques exemples, classés suivant un ordre de complexité croissante :

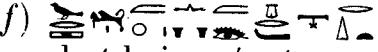
a)                                                             <img alt="

c)  ... « Je passais la nuit en veillant quotidiennement à rechercher tout ce qui était utile ... » (CHASSINAT, *Rec. Tr.*, 22 [1900], p. 178, n° CXXIII, l. 5-6);

d) « Je passais la nuit en

veillant quotidiennement, sans dormir, à rechercher tout ce qui t'était utile» (*Idem*, 23 [1901], p. 78, n° CXXXII, l. 3-4);

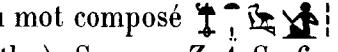
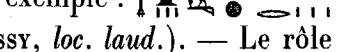
e)  « Je passais le jour à rechercher et je passais la nuit préoccupé de rechercher ... » (WRESZINSKI, *O. L. Z.*, 13 [1910], col. 395 et pl. V, inscr. B, l. 18);

f)  « Je passais le jour et la nuit, [éveillé] pendant la journée et sans dormir⁽¹⁾ pendant la nuit, à donner toutes sortes de choses ... » (TOURAEFF, *J. E. A.*, IV [1917], p. 120, pl. XXIII et XXV, inscr. B, col. 5 = GUNN, *J. E. A.*, V [1918], pl. XXI).

La répétition de *hr hh(y)* de notre formule se retrouve dans l'avant-dernier exemple cité; en outre, accumulant les expressions *hr + inf.* avec valeur de gérondif, le scribe de notre inscription a remplacé par *hr rs* « en veillant » la forme pseudo-participiale *rs.kwi* ou participiale *rs* (var. *d'r*).

(4) Il existe un titre royal *nfr Hr* (*Wb.*, II, p. 275, 3) suivi de *hnty pr-*; ou d'un complément similaire; mais à la Basse Epoque, il semble avoir acquis la lecture *Hr nfr*. Par ailleurs, le signe  — et par extension aussi  — se lit *nfr* à cette époque, ce qui incite à admettre que nous avons ici une manière de signe composite ayant l'équivalence de  , avec métathèse commandée par la forme des deux signes qui le composent. Le sens, de toute façon, est évident: il s'agit d'une expression désignant le roi.

(5) Litt. « habile à inférer⁽²⁾ (tirer parti) d'une formule magique ». — Pour *wb;-ib m* . . . , comparer avec des épithètes, données l'une à un astronome, l'autre à Thoth:   . . .             <img alt="Egyptian hieroglyph for a bird" data-bbox="21350 595 21480 6

etwas eindringen»), comme dans l'exemple suivant :  « ô . . . tous scribes érudits, pénétrant l(es) écriture(s) » (DARESSY, *A. S. A. E.*, XXII [1922], p. 266). La concision très remarquable du texte de la statue de Lausanne semble exclure que *m* puisse être un simple complément phonétique de *šm*. — *Hmw-w-Dhwty* est à rapprocher du mot composé  « la corporation des scribes » (litt. « les artisans de Thoth ») : SCHARFF, *Z. A. S.*, 62 [1927], p. 104 (« Künstlerschaft des Thoth »). Autre exemple :  « artisans de Thoth, connaissant les écritures » (DARESSY, *loc. laud.*). — Le rôle magique de ce dieu est étudié dans BOYLAN, *op. cit.*, p. 124 et suiv.

(7) Après —, dont le sens « mieux que » n'est pas certain, vient une lacune d'une dizaine de quadrats.

(8) L'épithète *iwty šb šn(w)* se traduit littéralement « qui ne mélange (= confond) pas les dons », c'est-à-dire « qui ne s'attribue pas des présents destinés à d'autres », ou peut-être mieux « qui ne modifie pas les données », c'est-à-dire « qui ne fausse pas les attendus (d'un litige) »; elle qualifie le juge intègre par excellence qu'est Thoth, ou Khonsou, ou encore le roi, identifiés à Thoth. Elle est mentionnée au *Wb.*, IV, p. 509, 11 et VI, *s. v.* « unbesetzlich », mais avec la lecture *hbn* du deuxième mot, sans par ailleurs qu'un tel mot figure à sa place dans le dictionnaire. Dans les exemples ci-après, tous d'époque ptolémaïque, le mot se termine par *n*, une fois avec métathèse (*e*); notre exemple, en revanche, est un verbe faible *3ae inf.*, donc sans *n* final. On s'étonnerait de cette particularité si le verbe « mélanger » *šbn* (*Wb.*, IV, 440) ne possédait précisément une forme apparentée *3ae inf. šbi* (*Wb.*, IV, 436). Quant au complément d'objet, la présence du signe  dans plusieurs variantes appelle la lecture *šnw* et exclut, par conséquent, l'assimilation avec le mot *snw* « pains d'offrandes » (*Wb.*, IV, p. 155), bien que, dans certains exemples tardifs, — remplace —, à la suite, sans doute, d'une confusion des deux substantifs.

Voici, classés par ordre chronologique, les exemples que j'ai pu recueillir de cette expression relativement rare (lecture : *iwty šbn(?) šnw*) :

- a) [Khonsou :]  —     (Theb. Tempel griechischer Zeit (78 i)). — Evergète I^{er}.
- b) [Le roi:]  —    (Ibidem (59 i)). — Evergète I^{er}.

c) [Thoth :] ...  |  |  | (CHASSINAT, *Edfou*, II, p. 73, l. 15). — Philopator.

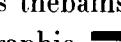
d) [Le roi :] ...  |  |  |  |  | (Esné, ms. SAUNERON, façade ptolémaïque, sc. 342, l. 7). — Philométor.

e) [Le roi :] ...  |  |  |  |  | (CHASSINAT, *Mammisi d'Edfou*, p. 27, l. 7). — Evergète II.

f) [Le roi :] ...  |  |  |  | (CHASSINAT, *Edfou*, VII, p. 91, l. 4). — Alexandre I^{er}.

g) [Le roi :] ...  |  |  |  | (op. cit., VII, p. 195, l. 10). — Alexandre I^{er}.

h) [Thoth :] ...  |  |  | (op. cit., VIII, p. 123, l. 4). — Néos Dionysos. (Cette variante est manifestement fautive.)

(Je remercie le Dr Morenz de m'avoir communiqué les deux textes thébains inédits, d'après le fichier du *Wörterbuch* à Berlin⁽³⁾). — Dans la graphie  du mot *šn(w)* de notre statue, le  est sans doute le déterminatif du pain. — Peut-être l'expression « incorruptible en ce qui concerne les affaires du roi » est-elle une épithète de Hor-néfer en qualité de juge, titre qui aurait figuré dans la lacune de la colonne 1, à moins qu'elle ne fasse allusion au titre *hry sms(w) h;yt* de la col. 3 (voir *infra* note 17).

(9) Dans *r-imytw ȝ·f* « parmi son personnel », la locution prépositive semble être un archaïsme au lieu de la simple préposition. Les grammairiens en ont relevé de rares exemples : GARDINER, *Gramm.*, § 177, 2 ; LEFEBVRE, *Gramm.*, § 504, 2 ; ERMAN, *Neuäg. Gramm.*, § 637 ; tandis que JUNKER, *Gramm. d.*

⁽¹⁾ La présence d'un second signe  dans la copie de Chassinat m'ayant paru suspecte, j'ai jugé nécessaire une vérification sur l'original ; Ph. Derchain s'en est aimablement chargé. Le mot *šnw* a donc ici un triple déterminatif (pain rond, pain carré et pain ovale), complété par le signe du pluriel ; cependant, les deux premiers pains sont une déformation de  , comme le prouve l'exemple *f* contenant le chaînon intermédiaire.

⁽²⁾ Le signe  utilisé dans l'édition Chassinat n'a pas une boucle assez grande et assez ronde, ainsi qu'en témoigne la photo *op. cit.*, XIV, pl. DCXLIII.

⁽³⁾ Voir maintenant *Belegst. Wb.*, IV, p. 103 (sub 509, 11), où l'on précise que ces deux exemples appartiennent aux inscriptions de Bab el Amara, autrement dit à la porte d'Evergète, à Karnak.

Denderatexte, § 197, ne réunit que des exemples de *imyw* non précédé de *r*.

— Pour le sens de *yt*, cf. GARDINER, *J.E.A.*, 24 [1938], p. 170-172.

(10) *Sš n t; st ss̄w* (litt. «scribe de la place des écrits»), titre rare, qui se retrouve, également à la Basse Epoque, sur deux sarcophages inédits, l'un de provenance inconnue (Louvre D 11), d'un certain Oudja-Hor :  (djed), et l'autre provenant de Saqqara (Caire, J. E. 17432)⁽¹⁾, d'un certain Djed-Hor :  (djed), var. ; ces personnages étaient l'un et l'autre, comme Hor-néfer, «scribe royal». Le titre figure encore dans l'inscription démotique de la stèle C 119 du Musée du Louvre : *sh n t; ist sh*, datant de l'époque ptolémaïque (SPIEGELBERG, *Kêmi*, II [1929], p. 109). (Je dois les deux dernières références à l'amabilité de H. de Meulenaere.)

Doit-on voir dans la présence de l'article devant *st* une survivance de la langue du Nouvel Empire⁽²⁾, encore que pour le mot  l'usage en ait été hésitant (ERMAN, *Neuäg. Gramm.*, § 165)? Dans la langue ptolémaïque, en particulier à Dendéra (JUNKER, *Gramm. d. Denderatexte*, § 81), les cas où l'article est employé devant le nom sont «rares, particuliers et restreints» (JUNKER, *Sitzungsber. Akad. Wiss. Berlin*, 1905, p. 801); les exemples donnés désignent des personnes ou des choses d'un caractère éminemment respectable : dieux, défunts, objets de culte, etc., qu'on semble mettre en évidence au moyen de l'article. Il en va un peu comme en français, lorsque, par respect, on écrit un nom commun avec une lettre majuscule. N'avons-nous pas une idée semblable exprimée dans *t; st ss̄w* de notre exemple, qui pourrait se traduire par «l'office par excellence» (c'est-à-dire «le premier bureau»)? Un cas similaire :    «le château (= le temple) par excellence», pour désigner le temple funéraire de Ramsès III à Médinet Habou, a été étudié par ČERNÝ, *J. E. A.*, 26 [1940], p. 127-130. (Voir aussi *infra*, à la fin de la note 14.)

(11) Sur le titre relativement rare *ss̄ s̄n*, cf. DE MEULENAERE, *Chr. d'Eg.*, n° 58 [juillet 1954], p. 231, n. 4.

⁽¹⁾ Trouvé en même temps que les n°s 29301 et 29302 (MASPERO, *Sarc. des ép. pers. et ptol.*, C.G.C., p. 1 et p. 73).

⁽²⁾ Exemples très analogues datant de l'époque ramesside : BORCHARDT, *Z.A.S.*, 44 [1907],

p. 59-61 (Thèbes) et stèles du British Museum n°s 149 et 163 (Memphis), resp. fig. 142 et 202 dans *A Gen. Introd. Guide...* [1930], p. 261 et 368.

(12) Sans doute s'agit-il ici du grand dieu de Diospolis Parva. — Lacune de dix à onze quadrats.

B) TITRES SACERDOTAUX.



e. La forme quasi triangulaire des deux signes  résulte sans doute de l'usure de la pierre. — f. La tête du dieu paraît bien être celle d'un épervier; devant les plumes, l'objet recourbé comme un *lituus* pourrait être un *uræus* aux dimensions exagérées. — g. Le signe  est surmonté, dans cette inscription d'une petite croix (v. col. 9), seul élément subsistant dans ce passage, interrompu par la cassure. — h. Amorce d'un signe au moyen d'un petit trait oblique. — i. Les tiges latérales ont disparu, par suite d'usure. — j. Pour la même raison,  ressemble à une boucle.

³ *Le prophète de Khonsou, qui gouverne dans Thèbes (13), le prophète d'Amen-opet de la Station(?) du Milieu (14), le wekil de Mout de seconde et troisième phyles, le prophète de (la déesse) Ba-noub de B;kt (?) (15), le prophète de ՚s-sdm-st (16), le chef [des] doyen[s] du porche (?) (17), qui contente la mère de Montou et de Tanent (?) (18), seigneur[s] d'Hermonthis (?) ----- (19) ⁴ le prophète de Menhou(y) aux nombreux couteaux (20), le prophète de Hémen (21), seigneur de Sht.m.rt (?) (22), le prophète de Hor-Behdety, qui massacre les pays étrangers (23), le prophète d'Osiris, Horus, Isis et Nephthys, seigneur[s] de Diospolis Parva (24), le prophète de Néfer-hotep (24), dieu grand (25) ----- ⁵ le prophète (et) nourricier (26) de Khonsou-l'Enfant, le très grand, le premier-né d'Amon (27).*

(13) Il n'est pas absolument certain que la longue liste de titres sacerdotaux ait débuté avec la colonne 3 du texte; mais il existe un motif de le supposer: dans la légende accompagnant sa fille (n° 12 du texte), Hor-nefer est simplement qualifié de « scribe royal, prophète de Khonsou-l'Enfant ». On peut évidemment supposer qu'il a aussi appartenu au clergé de Khonsou-dans-

⁽¹⁾ Le signe est plein. ⁽²⁾ Sur l'original, l'enfant porte l'uræus au front.

Thèbes-Néfer-hotep, celui qu'on appelle parfois le grand dieu Khonsou pour le distinguer du petit, Khonsou-qui-gouverne-dans-Thèbes, de notre passage (ERMAN, *Religion*, trad. WILD, p. 376-377).

Sur cette traduction, cf. LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 229, note 34; *p; iri shr(w) m W;st*, litt. « qui accomplit les desseins dans Thèbes ». Cette épithète désigne une forme de Khonsou qui, à en croire le récit de la *Princesse de Bakhtan* (LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 221-232), occupait une place subalterne à l'égard de Khonsou-dans-Thèbes-Néfer-hotep. Il possérait son propre sanctuaire aujourd'hui détruit (PORTER/Moss, *Bibl.*, II, p. 88-89).

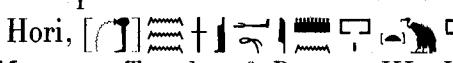
(14) Amen-opet (= Amon du Harem), forme ithyphallique d'Amon, apparaissait au début de chaque décade en son temple de Louxor et il était ensuite transporté sur l'autre rive du Nil, jusqu'à Médinet-Habou, pour qu'il y fit des offrandes funéraires au serpent Kem-atef et aux dieux de l'Ogdoade (SETHE, *Amun*, § 112), ainsi qu'au taureau de Montou d'Erment⁽¹⁾. (FAIRMAN, *apud* MOND/MYERS, *The Bucheum*, II [*Inscriptions*], p. 41-42; OTTO, *Beiträge z. Gesch. der Stierkulte = Untersuch.*, XIII [1938], p. 44). Cette sortie du dieu était assez fréquente, ayant lieu tous les dix jours, et le parcours à suivre assez long, pour qu'on ait pu, à mi-chemin, construire un reposoir nommé « la Station-du-Milieu », petit sanctuaire auquel était attaché un personnel permanent, chargé d'accueillir le dieu à l'aller et au retour. L'endroit où se dressait ce reposoir est peut-être mentionné dans le papyrus du British Museum 10335, verso 9 :  (BLACKMAN, *J. E. A.*, XI [1925], p. 252 et pl. XXXVII; — cité par OTTO, *Topographie des theb. Gauen = Untersuch.*, XVI [1952], p. 105).

⁽¹⁾ Le taureau de Montou fut assimilé, à la Basse Epoque, à la suite de curieuses spéculations théologiques, aux quatre éléments mâles de l'Ogdoade (SETHE, *Amun*, §§ 116, 173 et 174) et peut-être à Amen-opet lui-même, leur héritier (FAIRMAN, *J. E. A.*, XX [1934], p. 3, note p). Peut-on inférer de la seule inscription d'une table d'offrande de la fin de l'époque ptolémaïque (?) trouvée au Buchéum (VANDIER, *La Religion égyptienne*

[1949], p. 237) qu'Amen-opet se rendait aussi à Erment tous les dix jours? C'est sans doute dans le sanctuaire de l'Ogdoade de Médinet Habou que les offrandes destinées à Boukhis par le dieu visiteur étaient faites, puis acheminées vers Hermonthis ou vers sa nécropole de taureaux sacrés. — Sur le transfert des offrandes, cf. KEEPS, *Kulturgeschichte*, p. 246 et suiv.

Je lis l'épithète : *n p(;) W;h hry-ib*. L'adjectif du génitif — ne peut guère se rapporter qu'à un nom de lieu. En fait, le mot *w;h* ne semble pas attesté jusqu'ici, au masculin, dans le sens de « station (de procession) »; en revanche, la forme féminine  l'est à la XVIII^e dynastie (*Wb.*, I, p. 258, 4 = *Urk.*, IV, p. 379)⁽¹⁾. Le verbe *w;h* a parfois le sens de « déposer un fardeau » (*Wb.*, I, p. 253, 2). La locution adjetivale *hry-ib* ne se retrouve, à ma connaissance, en fin d'un nom de lieu que dans  (GAUTHIER, *Dict. géogr.*, IV, p. 112 et p. 140-141; cf. aussi II, p. 49-50) et dans  (*op. cit.* I, p. 41, avec note corrective III, p. 143).

Je signale en outre la présence de *n p; w;h*, var. *p; w;h*, à la suite de l'énumération conjointe des domaines d'Amon, Mout et Khonsou (statues Caire n°s 42220 et 42224 : LEGRAIN, *Statues*, III, C. G. C., p. 45 et 56); l'explication de GAUTHIER, *Indices de : Legrain, Statues*, p. 28 : « une épithète du dieu Khonsou », ne peut être retenue, puisque, dans le second cas, le nom de ce dieu est séparé de *p; w;h* par le signe *pr* « domaine ». (au sing. et au plur.). Il s'agit bien plutôt, semble-t-il, d'une allusion à une « Station (de procession) », complétée dans l'exemple Caire n° 42220 par l'adjectif  *m* : « neuve, nouvelle », c'est-à-dire « de création récente »⁽²⁾; cette statue, de la XXII^e dynastie, paraît être un peu antérieure à celle qui porte le n° 42224, où l'adjectif  n'était donc plus de mise. Dans les deux cas, les personnages qu'elles représentent auraient ainsi porté le titre de « scribe du trésor divin des domaines d'Amon, Mout et Khonsou de la (nouvelle) Station (de procession) ».

Un indice vient appuyer, sinon prouver, que *p; W;h* est un toponyme désignant une station de la procession qui se rendait de Louxor à Médinet Habou. Il est fourni par un cercueil découvert précisément dans une chapelle funéraire située derrière le temple de Médinet Habou et appartenant à un certain Nes-amon, fils de Hori,  (ANTHES, *apud* HÖLSCHER, *Mortuary Temple of Ramses III*, II, p. 25). Le professeur H. Kees (*Priestertum*, p. 244) a rapproché avec beaucoup de vraisemblance

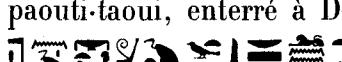
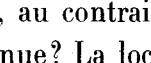
⁽¹⁾ Le mot apparaît aussi dans le titre  « chef des (prêtres) *ouâb* de la station (de procession) » (FABRETTI/ROSSI/LANZONE, *Museo di Torino*, I, p. 362 [2550]).

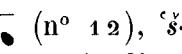
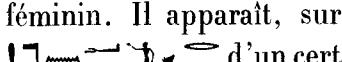
⁽²⁾ Ou bien l'expression *n p; w;h m* aurait-elle plus strictement le sens : « de la nouvelle fondation », comme dans *w;h . . . m*; de GARDINER, *The Wilbour Pap.*, II, p. 111?

ce personnage d'un prêtre d'Amon de Karnak de même nom, qui se trouve être, semble-t-il, le frère, né d'une autre mère, des deux prêtres d'Amon de Karnak (époque bubastite), dont les statues, qu'on vient de mentionner, font aussi connaître un titre dans lequel sont mentionnés « les domaines d'Amon, Mout et Khonsou de Pa-ouah ». Le savant allemand voit toutefois comme Gauthier (voir *supra*), une épithète du dieu Khonsou dans les mots *p; w;h*, qu'il tente de traduire par « *der gewährende* (celui qui accorde, dispense) ». Outre la raison déjà citée, les variantes, l'une introduite par la préposition *n* et l'autre suivie de l'épithète *m;*, suffisent à infirmer une telle interprétation.

Il n'est pas exclu que la présence, dans la majorité de ces exemples, de l'article *p;* devant *w;h* ait été un moyen de désigner « la station par excellence », au même titre que l'on disait « le temple par excellence » pour désigner le temple funéraire de Ramsès III à Médinet Habou (cf. *supra*, note 10).

L'épithète *hry-ib* « du milieu », ajoutée à *p; w;h* dans notre exemple, laisse entendre qu'il existait d'autres stations — vraisemblablement de moindre importance — sur le parcours de cette procession.

(15) H. De Meulenaere me signale qu'un prêtre d'Amon, nommé Nes-paouti-taoui, enterré à Deir el Bahari, portait, entre autres titres, celui de  « prophète de Ba-noub et de Mout, la grande, maîtresse d'Achérou ». (SPIEGELBERG, *Rec. Tr.*, 35 [1913], p. 40). D'après cet exemple, *B;nbw* (« Ame-d'or »)⁽¹⁾ est une divinité féminine. Une grande déesse se cache-t-elle derrière cette épithète, ou, au contraire, sommes-nous en présence d'une divinité locale encore mal connue ? La localité où elle était adorée : Baket (?), est-elle identifiable avec  et var. (GAUTHIER, *Dict. géogr.*, II, p. 7) ? C'est assez peu probable.

(16) , var.  (n° 12), *'s-sdm-st*, est le nom-épithète d'une divinité rarement mentionnée, qui, d'après notre exemple, est du genre féminin. Il apparaît, sur une stèle de l'époque ptolémaïque, dans le titre  d'un certain Djed.inher.iouf.Ankh (P. A. A. BOESER, *Beschr. . . . Leiden, Denkm. d. sait., gr.-röm. u. kopt. Zeit*, pl. XIV, n° 9 = DE MEULENAERE,

⁽¹⁾ Au *Livre des Morts*, une amulette à placer sur la poitrine de la momie s'appelle *b; n nbw* « âme en or » (BUDGE, *Pap. Ani*, p. 114 et pl. 17 [chap. LXXXIX, 12]).

Chr. d'Eg., XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 234-235). Il entre également dans la composition de noms théophores : *P;·di·š·sdm* (SPIEGELBERG, *Die dem. Pap. Loeb*, p. 74, pap. n° 43, l. 10), *P;·di·š·sdm·f* (FABRETTI/Rossi/LANZONE, *Regio Museo di Torino*, I, p. 220, n° 1803) et *T;·šrit·[n]·p;·di·š·sdm* (SPIEGELBERG, *Z. Ä. S.*, 45 [1908], p. 98-99). Dans cet article, l'auteur, signalant pour la première fois cette divinité, écrit : « le dernier nom enrichit le panthéon égyptien d'un nouveau dieu ». (M. Malinine a bien voulu me préciser que le nom de la divinité est écrit, dans cette inscription démotique, sans déterminatif divin : ).

On serait tenté d'admettre, à première vue, qu'il existait une forme masculine du nom, se terminant avec ou sans *f*, et une forme féminine se terminant par *s*, dont une variante avec la préposition *r* introduisant le suffixe féminin singulier. — Cette diversité formelle prouve qu'un certain flottement existait dans la manière de nommer la divinité en question.

Le caractère elliptique qu'accuse de surcroît la phrase servant à la désigner augmente encore la difficulté. L'idée exprimée semble être que « la déesse exauce celui qui l'implore ». — Dans notre exemple et celui de Leyde, on est tenté de traduire le nom divin par « Qui-appelle-l'entend » ou « Qui-l'appelle-entend (ou : est-entendu) »,  ayant valeur de complément direct et  de complément indirect de l'un ou l'autre verbe. Par contre, dans les noms théophores cités, ce régime direct ou indirect serait passé sous silence et le pron. suff. *f* de l'exemple de Turin désignerait le suppliant de la divinité ; *P;·di·š·sdm·f* se traduirait « Qu'a-donné-« Appelée,-il-[l']entend » », les autres exemples se contentant de la forme « ...-« L'appelée-entend » ».

Une idée analogue sert d'épithète à des dieux auxquels le simple mortel adresse des supplications ou des prières de caractère personnel. Ainsi est-il dit du Soleil qu'« il exauce la prière et entend les supplications de celui qui en appelle à lui » (ERMAN, *Sitzungsber. Berl. Akad. Wiss.* [1911], p. 1107). Des mérites de même ordre sont reconnus à Amon, Meres-ger (*même article*) ainsi qu'à d'autres dieux et déesses (cf. BLOK, *Kêmi*, I [1928], p. 123 et suiv.).

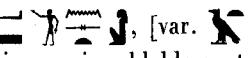
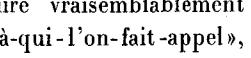
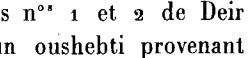
On est enclin à rapprocher le nom de notre divinité du titre *sdm 'š m st M;·t* si répandu à Deir el Médineh, où cette foi populaire a laissé tant de témoignages, et l'on est en droit de se demander si Maât n'est pas précisément

la déesse à laquelle se rapporte le nom-épithète qui fait l'objet de cette note⁽¹⁾.

(17) Le groupe  qu'on croirait, à première vue, être un jeu d'écriture, m'est apparu longtemps des plus énigmatique. Fallait-il y voir une épithète de la déesse *s-sdm-st* : « qui gouverne . . . (?) ». (litt. « qui est sur . . . (?) »), le premier signe se lisant *hry(t)* et les quatre autres désignant quelque lieu géographique ou mythologique encore inconnu? Ou bien, fallait-il le détacher de ce qui le précède et y voir un autre titre de Hor-néfer? Cette seconde solution s'est révélée comme étant la bonne.

Mais plutôt que d'anticiper, considérons cette seconde hypothèse. —  aurait la valeur *sms*, au même titre que *špst* s'écrit communément  à Dendéra (FAIRMAN, *A.S.A.E.*, XLIII [1943], p. 238, n° 248 d)⁽²⁾. —  se lirait alors : *hry sms(w) h;yt* « chef doyen du porche » ou « chef [des] doyen[s] du porche ». On connaît de nombreux exemples du titre *smsw h;yt* non précédés de *hry* dès l'Ancien Empire (GARDINER, *Onom.*, *Text*, I, p. 60*-61* [133]; pour la lecture « doyen du porche », cf. aussi YOYOTTE, *Chr. d'Eg.*, n° 55 [janv. 1953], p. 36). Il existe plusieurs variantes graphiques du titre *smsw h;yt*, où le premier mot s'écrit  (NEWBERRY, *Rekhmara*, pl. VII, l. 6),  (LEFEBVRE, *Inscr. . . Romé-Roÿ et Amenhotep*, p. 40 [18], l. 1),  (GARDINER, *Bibl. aeg.*, I, p. 61 [Oun-amon 1, 1] et *Onom.*, *Text*, I, p. 60* [133]) ou simplement  (GARDINER, *Amenemhet*, p. 7), var. sans bâton  (LACAU, *Une stèle juridique de Karnak, = Suppl. A. S. A. E.*, 13, pl. II, l. 28); quant au second mot, il s'écrit ou phonétiquement  var. , avec divers déterminatifs (cf. YOYOTTE, *loc. cit.*), ou idéographiquement — (GARDINER, *Amenemhet*, p. 7) et  (LACAU, *loc. cit.*).

Le titre *smsw h;yt* est fréquemment nommé avec celui de . Le rôle joué par un détenteur de ces deux titres nommé Ren-seneb, d'après le texte de

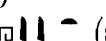
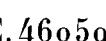
⁽¹⁾ Le nom  [var. ], à traduire vraisemblablement « Celle-de-(la-déesse)-à-qui-l'on-fait-appel », figure dans les tombes n° 1 et 2 de Deir el Médineh et sur un oushebtî provenant de la première. (La variante avec  est sans doute une erreur orthographique due à l'homophonie du pron. 3^e fém. sing. et du pron. 3^e plur.). — Sur ce nom, cf. RANKE,

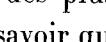
Personennamen, I, p. 355, 2; NEWBERRY, *Fun. Stat.*, C.G.C., p. 235 [47770], où, après vérification de l'original, — doit être remplacé par — et les points d'interrogation supprimés; ČERNÝ, *Rép. onom. de D. et Méd. = Doc. de fouilles I.F.A.O.*, XII, p. 7, 15 et 23.

⁽²⁾ Cet exemple, à vrai dire, n'est pas absolument probant, puisqu'il repose sur une assimilation consonantique.

la stèle juridique de Karnak (LACAU, *op. cit.*, p. 19-20 et p. 46), relève de fonctions judiciaires. Ce n'est pas fortuitement, j'imagine, que la stèle a été découverte non loin d'une *h;yt* (YOYOTTE, *art. cité*, p. 28 et suiv.), à l'entrée même du temple. Il vient d'être établi, en effet, que la justice se rendait, à la Basse Epoque, sous les propylées et, déjà antérieurement sans doute⁽¹⁾, sous le porche de certains temples (SAUNERON, *B.I.F.A.O.*, LIV, p. 117-127).

Dans notre exemple, la présence de — *hry* « chef » devant le présumé *sms(w) h;yt* pourrait s'expliquer ainsi : Hor-néfer aurait été le chef des « doyens du porche » de plusieurs temples, vu la multiplicité de ses fonctions sacerdotales, ou le chef d'une sorte de prétoire siégeant sous une *h;yt*.

Après lecture de cette note, H. De Meulenaere veut bien me signaler deux exemples du titre *hry smsw h;yt*, attesté sur des monuments d'époque ptolémaïque : a) —  (statue Caire J.E. 46059 : DARESSY, *A.S.A.E.*, XVII [1917], p. 92, provenant de Dendéra); b)  (stèle Caire n° 22049 : KAMAL, *Stèles ptol. et rom.*, I, *C.G.C.*, p. 45 et II, pl. XV.)

Ces exemples corroborent ce qui n'était de ma part qu'un postulat et ils apportent un appui des plus solide à ma seconde hypothèse concernant le groupe —  —, à savoir qu'il désignerait « le chef [des] doyen[s] du porche », c'est-à-dire très vraisemblablement une manière de président du tribunal. Il ne faut pas s'étonner qu'un titre de magistrature judiciaire figure ici parmi les titres sacerdotaux, puisqu'il est prouvé que la justice se rendait à l'entrée des temples (SAUNERON, *loc. laud.*). Une note précédente (*supra*, note 8) laisse entendre déjà que Hor-néfer a pu revêtir la charge d'un juge.

⁽¹⁾ Dans des notes complémentaires restées inédites de son article, notes qu'il a bien voulu me communiquer alors que la présente étude était sous presse, J. Yoyotte écrit : « Le titre *smsw h;yt* . . . paraît avoir primitivement comporté des fonctions judiciaires : cf. dans ce sens, PIRENNE, *Histoire des institutions et du droit privé* . . . , II, p. 145, qui renvoie encore à l'épithète « celui qui tranche les litiges dans la *h;yt* » (*Urk.*, I, p. 47, l. 10), portée par le « directeur des scribes préposés aux suppliques », lequel aurait eu à entendre des requêtes présentées à la porte du palais. Noter encore

qu'un *smsw h;yt*, dépendant cette fois d'un temple, sous le Moyen Empire, instruit l'affaire de Téti, fils de Min hotep (PETRIE, *Koptos*, pl. VIII, l. 3). » Cette identité de nos vues méritait d'être relevée.

Un titre attesté à la XXV^e dynastie, le « *sdm-š* de la porte du palais (de la divine adoratrice) », relève peut-être aussi de fonctions judiciaires (cf. LECLANT, *J.N.E.S.*, XIII, n° 3 [juillet 1954], p. 167, n. 79, qui cite SANDER-HANSEN, *Das Gottesweib des Amun*, p. 37-38).

(18) La lecture de  est embarrassante⁽¹⁾. A la Basse Epoque, on trouve le mot comme épithète après le nom de certaines divinités féminines : Isis, Opet, Méhénet, Menhyt, etc.

Sethe le traduit « *herrlich (magnifique)* » (SETHE, *Amun*, p. 30), comme qualificatif de , lecture qui semble confirmée par la mention   *Mhn šps* (RANKE, *Sitzungsber. Heidelb. Akad. Wiss.* [1920], 4^{te} Abh., p. 28).

Erman le traduit « *gross (grande)* » (ERMAN, *Z. Ä. S.*, 38 [1900], p. 124), dans un exemple où  (var.     « *Isis . . . (?)* », mère du Disque solaire » est précédé de     « *Mout la grande, dame d'Achérou* ». A l'appui de sa lecture, on peut invoquer que les divinités féminines précédemment nommées sont souvent suivies de l'épithète *wrt*.

Quant à Scharff (*Z. Ä. S.*, 62 [1927], p. 100), il ne fait point de distinction entre  et , qu'il lit l'un et l'autre *tm; j.t* « *Mutter* ». L'hypothèse serait tentante, s'il ne s'avérait pas que le premier signe est précisément réservé aux cas où le sens « *mère* » semble évident⁽²⁾, tandis que le second et ses variantes s'emploient comme épithètes de plusieurs déesses. Les deux signes ayant vraisemblablement la même origine, on pourrait néanmoins admettre, à la rigueur, pour l'épithète l'équivalent du latin *genitrix*.

Par sa forme, le signe paraît dériver de  *hmt* (n° F.45 des listes de signes des grammaires de GARDINER et LEFEBVRE)⁽³⁾. Si tel est bien le cas, il représenterait un utérus de génisse, utilisé, dans la langue classique, comme idéogramme ou déterminatif du mot « *vache* ». Or, les deux déesses parèdres de Montou, Tanent et Iounit, portent sur le sommet de la tête l'emblème  ou . Avant que d'être dieu guerrier, Montou est dieu génératrice, se manifestant dans un taureau vivant. Compagnes d'un dieu-taureau génératrice, il se pourrait très bien que Tanent et Iounit fussent coiffées d'un symbole emprunté

⁽¹⁾ Un signe très analogue : , mais caractérisé par un orifice ovoïde et des « *trompes* » retombantes au lieu d'être en volutes, sert, à la Basse Epoque, à écrire le mot *tm; t* « *mère* » (*Wb.*, V, p. 308, 2 et 3) et le bilitère *tm* dans  *'Itmw Atoum* (fréquent ; ex. CHASSINAT, *Edsou*, IV, p. 110) et son dérivé *dm* (FAIRMAN, *B.I.F.A.O.*, XLIII [1945], p. 111). Sa forme et son sens lui valent apparemment la

même origine (cf. *infra*). (Voir aussi p. 190, note 1).

⁽²⁾ Voir à ce sujet FAIRMAN, *B. I. F. A. O.*, XLIII [1945], p. 112, obs. et note 1.

⁽³⁾ Sir Alan a depuis lors proposé, sans vouloir être trop affirmatif, la lecture *idt(?)* du mot « *utérus* », « *vache* », généralement lu *hmt* (GARDINER, *Onom.*, *Text*, II, p. 258*-262*).

à la forme de l'utérus bovin⁽¹⁾. Ce symbole aurait, à la longue, perdu son sens original, pour devenir, dans l'écriture de la Basse Epoque, sous l'influence du caractère solaire acquis par Montou et ses compagnes, un symbole céleste. Ceci expliquerait que sur la stèle de Tibère du British Museum (*A Gen. Introd. Guide* [1930], p. 410, fig. 227 = ERMAN, *loc. cit.*), Isis soit, dans des passages par ailleurs identiques, qualifiée une fois de  et l'autre de . Considéré sous cet aspect, le mot  n'offre pas de lecture plus sûre, privé qu'il est de compléments phonétiques. On peut tout au plus hasarder des adjectifs comme « sublime, suprême », dont le sens n'est, à vrai dire, pas très éloigné de « grande », mais lui ajoute une idée d'élévation ou de supériorité.

Si, dans l'exemple d'Erman, la preuve absolue n'est pas faite de l'équivalence  = *wrt*, voici, en revanche, des expressions parallèles qui militent en faveur d'une telle interprétation :

- a)    (*LEGRAIN, Rec. Tr.*, XXIII [1901], p. 72) comparé à    (*ibid.*, p. 172);
- b)   comparé à   (*DARESSY, A. S. A. E.*, X [1910], p. 39; contextes non identiques)⁽²⁾.

Des arguments encore plus probants apparaissent :

- c) dans un passage où  qualifie le mot  *st* « place, siège », sans doute par suite de l'homonymie avec le nom d'Isis :     (*J. de MORGAN et collab., Catal. des mon. . . . III, Kom Ombos*, p. 252 [885]);
- d) dans un passage du temple d'Esné, colonne 6, l. 11 (inédit), qui fournit une graphie cryptographique du nom de la déesse Néboud, graphie dans laquelle  vaut, acrophoniquement, pour *w* :    *n N-b-w-t* [*n* de ('*n*;

⁽¹⁾ C'est très probablement dans ce sens originel qu'il faut comprendre ce même symbole sur la tête de Meskhénet, déesse présidant aux naissances (*NAVILLE, D. el Bahari*, II, pl. LI; *LEPSIUS, Denkm.*, IV, pl. 82 a [Esné]; etc.). Que le même symbole désigne également, en Mésopotamie, la déesse-mère Ninhursaga, nommée aussi « Nintu, dame des naissances »,

et une fois simplement « Utérus », n'a rien de surprenant. (Cf. *FRANKFORT, J.N.E.S.*, III [1944], p. 198-200). En revanche, la raison pour laquelle il figure aussi dans la coiffure d'Osiris-Anedjti (*CALVERLEY, Abydos*, III, pl. 15 et pl. 25) demeure mystérieuse.

⁽²⁾ (Références fournies par H. De Meulenaere).

b de *b(ik)*; *w* de *w(rt)*]. S. Sauneron, à qui je suis redevable de cette référence et de sa lecture, veut bien me préciser que le passage est intégré dans une litanie où le nom de la déesse, à chaque verset, est écrit sous une forme différente et la plus absconse possible.

A la lueur de ces exemples, on peut tenir pour acquise la lecture *wrt* de  et de ses variantes, en précisant bien que, vu l'origine très probable du signe, n'en existe point l'équivalent masculin *wr*.

Dans notre cas,  est féminin comme dans tous les autres et ne peut, par conséquent, servir d'épithète à Montou . C'est très vraisemblablement une graphie inhabituelle du nom de Tanent, la compagne la plus fréquemment nommée de Montou, à Hermonthis; l'emblème de tête de cette déesse est ici devenu phonogramme de son nom, par assimilation à d'autres noms emblématiques de déesses, telles Isis, Nephthys, etc.

L'expression « contentant la mère de Montou et de Tanent(?), seigneur(s) de Iounou-du-Sud » reste, malgré tout, obscure. Elle s'applique, cela semble certain, à Hor-néfer, dont elle constituerait l'un des titres religieux, à moins qu'elle ne serve d'épithète au titre *hry sms(w) h;yt*.

On ne connaît point, que je sache, de mère aux dieux d'Hermonthis. Faudrait-il en imaginer une, qu'on songerait de préférence à une déesse-mère de caractère local, figurée peut-être par une vache. Cette déesse aurait acquis, par assimilation au système cosmogonique primitif, une valeur céleste, et serait la mère de Montou-Rê. N'est-il point tentant de l'identifier avec la déesse *'s-sdm-st* et de ne voir dans cette dénomination qu'un surnom, emprunté à la croyance populaire, sous lequel se cacherait le nom véritable de la mère du couple divin d'Hermonthis?

(19) Lacune d'environ onze quadrats.

(20) *Mnhw(y) 's; dm(w)t*. Pour le nom de ce dieu, confondu parfois avec la déesse-lionne Menhyt d'Esné (non sans quelque hésitation dans BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 548), cf. *Wb.*, I, p. 87, 17, *s. v.* *'Imnhi*, avec la traduction « Schlächter (tueur, boucher) ».

Le dieu est généralement hiéracocéphale (*L. D. Text*, IV, p. 29 [α] et p. 31 [γ]) et le déterminatif de son nom est soit un homme brandissant un couteau , soit un faucon anthropomorphe coiffé du disque , .

Son lieu d'origine ou de résidence est à rechercher à Esnè⁽¹⁾ ou dans les environs immédiats, puisque c'est dans le temple de cette ville qu'on le voit figuré en compagnie des dieux qu'on y adorait : Khoum-Rê, Menhyt, etc. Les légendes précisent qu'il est dans  (BRUGSCH, *Matér. cal.*, pl. X, col. 5/e = BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 547),  (L. D., *Text*, IV, p. 29 [α]) ou seigneur de   (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 547).

De ces divers toponymes, nous savons peu de chose ; deux d'entre eux étaient consacrés à des divinités d'Esné : a)  est à rapprocher de , domaine de la déesse Menhet, suivant les listes de Karnak (LEGRAIN, *A. S. A. E.*, XV [1915], p. 276 [3 A]; NELSON et collab., *Karnak, Ramses III's Temple*, I, pl. 59 B [4]). b)   pour désigner le sanctuaire du dieu  Khnoum, figuré lui-même criocéphale avec le disque solaire sur la tête, donc un Khnoum identifié à Rê comme c'est le cas à Esnè⁽²⁾, (DUEMICHEN, *Geogr. Inschr.*, III, pl. LVII = GAUTHIER, *Dict. géogr.*, IV, p. 122 : chapelle Est d'Osiris à Dendéra), est à rapprocher très vraisemblablement du  , dont le seigneur est  (CHASSINAT, *Edfou*, VI, p. 232 [XXV] = GAUTHIER, *Dict. géogr.*, II, p. 77).

Ce dernier exemple est particulièrement significatif, mentionné qu'il est entre « Nephthys, maîtresse de *Pr.mrwt*⁽³⁾ (= Kômir) » [XXIV] et « Hathor, maîtresse de *knt* » [XXVI] (= 'gn, 'Agny, localité située à environ 7 km. en aval d'Esné, mais sur la rive droite du fleuve)⁽⁴⁾, dans un ordre correspondant à la position topographique de ces localités.

Ainsi donc, deux noms de résidences de Menhouy,  et , sont en étroite relation avec Esné, du fait qu'ils désignent également des lieux consacrés aux divinités auxquelles ce dieu est associé dans le temple de cette ville.

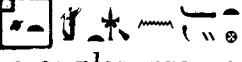
⁽¹⁾ S'il apparaît occasionnellement en qualité de « grand dieu dans  (Dendéra) », c'est dans un rôle de prêtre-sacrificateur portant des offrandes de viande dans la grande procession de Dendéra.

⁽²⁾ La localisation proposée dans GAUTHIER,

Dict. géogr., IV, p. 122 est à rejeter.

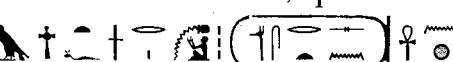
⁽³⁾ Lacune à compléter par  , en accord avec GARDINER, *Onom.*, *Text*, II, p. 10*.

⁽⁴⁾ Pour la localisation de 'Agny, cf. *ibid.*, p. 12* et 13*.

D'autres légendes inédites du temple d'Esné, que veut bien me soumettre S. Sauneron, disent qu'il est dans⁽¹⁾  (face extérieure nord, n° 219 du ms. SAUNERON) ou seigneur de  (colonne 17, scène rituelle nord, l. 10; var. colonne 8, bandeau sup.). Une inscription de Kom Ombo permet, semble-t-il, de supposer que *Hwt-;wt-ib* est un autre nom d'Asphynis (GAUTHIER, *Dict. géogr.*, IV, p. 45) ou du moins un lieu-dit situé dans le même district, sur la rive gauche du Nil. Par ailleurs le *Calendrier d'Esné* indique que Menhouy est dans  « *Hwt-hnt* à l'est de⁽²⁾ Héfat » (BRUGSCH, *loc. cit.*). Ces exemples prouvent qu'à la Basse Epoque, on a tendance à étendre la suzeraineté de Menhouy jusqu'aux localités précédemment attribuées à Hémen, et à confiner celui-ci, comme le montre la note 22 *infra*, dans une région qui semble être celle de Mo'alla.

(21) Le dieu Hémen et la région qui lui est consacrée ont été étudiés par VIKENTIEV, *La haute crue du Nil*, p. 67-72, GARDINER, *Onom.*, *Text*, II, p. 14*-17* et VANDIER, *Mo'alla*, p. 5-13⁽³⁾.

Je signalerai, à titre de complément, quelques mentions de ce dieu :

A) Double inscription gravée sur une coupe d'albâtre datant de la XII^e dynastie et appartenant à M. G. Michaelidis, qui a bien voulu m'autoriser à en faire état ici :  « le chef des *wbw* de Harendotès S-en-ousret-ânh ; le prophète de Hémen, le prophète de Horus-Nékhény ». La première inscription, de facture plus soignée que la seconde, est gravée dans la zone de l'albâtre la plus lisse ; elle forme d'ailleurs un tout en elle-même. Les deux titres constituant la seconde inscription, qui fut ajoutée par la suite, sont, à n'en pas douter, des fonctions que le propriétaire de la coupe revêtait ultérieurement.

⁽¹⁾ Le petit carré est dans l'angle gauche supérieur.

⁽²⁾ La locution *hry i;bt n* recèle-t-elle, du fait de sa graphie, une allusion au nom du district de *Hr i;bt* « Horus l'Oriental », situé non loin d'Esné sur la rive droite du Nil (localités : 'gn [Agny] et *Hwt swt R'* ; cf. GARDINER, *Onom.*, *Text*, I, p. 60, n. 1 et II, p. 12*) ? —

A noter que Sir Alan interprète différemment ce passage (*op. cit.*, II, p. 16*-17*).

⁽³⁾ On peut citer, de VANDIER également, des articles consacrés à ce dieu dans : *R.H.R.*, 132 [1947], p. 93-97 et *C.R.A.I.* [1947], p. 285-293, ainsi que l'article *Hémen et Taharqa* à paraître dans le tome X de la *Rev. d'Eg.*

B) « Hor-akhty-Hémen de Héfat, dieu grand » et « Hor-akhty-Hémen qui réside à Asphynis » (GAUTHIER, *Le temple de Ouadi es-Seboua*, p. 168 et 169), exemples dans lesquels il faut très certainement lire [ḥ] and non [ḥ]. (Référence fournie par J. Yoyotte).

C) Hémen associé à Horus figure deux fois dans la liste géographique de Méridinet Habou (NIMS, *J.E.A.*, 38 [1952], p. 36 et 40 [E 145 et E 142]).

D)  « Horus-Hémen, Seigneur de Héfat » apparaît encore sur la base (face antérieure) d'un sphinx criocéphale de la première cour de Karnak, côté nord [premier sphinx à partir de la gauche]; date probable : XXI^e dynastie. (Exemple aimablement communiqué par Ch. F. Nims).

Ces quatre exemples attestent qu'au Moyen Empire et jusqu'au début de la Basse Epoque Hémen continuait à être associé à Horus; de plus, le déterminatif de son nom, à la XII^e dynastie, est encore celui qu'il a dans les *Textes des pyramides*, à cette différence près que le flagellum y a été ajouté.

E) Dans un dernier exemple, que je dois à l'amabilité de J. Yoyotte,  apparaît dans une liste de divinités mentionnées sur les abaque de la salle hypostyle du temple de Ramsès III à Karnak (cf. NELSON et collab., *Ramses III's Temple...*, I, pl. 76 E). Après l'élimination des dieux thébains, memphites et héliopolitains de la liste, subsistent quatre divinités : Anoukis, Hathor, Hémen et Nébou, dont des cultes sont localisables dans un secteur étroitement délimité, englobant Kômîr, 'Agny, Héfat-Asphynis et Esnê, et qui constituent par conséquent un quatrième groupe géographique.

(22) *Sht-m-rt(?)*. La localité dont Hémen est dit le maître, dans notre inscription, n'est attestée ailleurs, à ma connaissance, qu'une seule fois de façon certaine et une fois d'une manière quelque peu douteuse.

La première figure dans le *Texte des donations* du temple d'Edfou, associée qu'elle est — et faisant suite — à Kômîr et Asphynis, avec la graphie  (CHASSINAT, *Edfou*, VII, p. 245 = GAUTHIER, *Dict. géogr.*, V, p. 53).

La seconde figure au *Calendrier* (du temple) d'Esné, comme lieu de résidence de Hémen, mentionné avant une localité se trouvant à l'est d'Esné :  (BRUGSCH, *Matér. cal.*, pl. X, col 5/e et *Dict. géogr.*, p. 547 = GAUTHIER, *Dict. géogr.*, V, p. 51).

Dans le premier exemple, comme dans celui de la statue de Lausanne, on constate que *m* ne se combine pas avec *r* pour former un bilitère à valeur *mr*; d'autre part, les signes complémentaires « et  des leçons les plus tardives correspondent sans doute à un phonème vocalique ou semi-consonantique. Il y a donc de bonnes raisons de tenir *m^[c]* et *rt* pour des éléments distincts, d'où la séparation adoptée dans ma transcription.

La présence, en tête du toponyme, du mot *sht* « champ » suggère qu'il désigne une région cultivable plutôt qu'une agglomération. Peut-on, à la lumière de nos documents, essayer de la localiser?

Le texte de Lausanne n'est pas d'un grand secours en l'occurrence, car les fonctions sacerdotales remplies par Hor-néfer n'y sont pas énumérées dans un ordre topographique rigoureux. Par ailleurs, un certain flottement apparaît dans le *Texte des donations d'Edfou* et dans le *Calendrier d'Esné*, où l'énumération des lieux-dits se fait par groupes.

Dans l'exemple d'Edfou, *Sht.m^w.rt(?)* se situe quelque part en aval d'Asphynis. Dans celui d'Esné, *Sht[.m.]^wrt(?)* est probablement à chercher sur la rive droite du fleuve, étant donné qu'il est mentionné en même temps qu'un lieu-dit situé à l'est de la ville d'Esné, elle-même cité riveraine⁽¹⁾.

En dépit de leur manque de précision, ces données laissent supposer que *Sht.m.rt(?)* est bien un toponyme en relation directe avec Héfat, dont il désignerait l'ensemble du territoire, alors que Héfat serait le nom de la ville même. Ce territoire s'étendait sans doute de Mo'alla vers le sud, sur une distance de plusieurs kilomètres. S. Sauneron se demande, non sans hésitation, si *m^[o].rt* n'est pas à l'origine de Mo'alla. Cette suggestion est, à vrai dire, bien tentante.

⁽¹⁾ Dans son commentaire de [E 142], Nims (*loc. cit.*, p. 40) est tenté de retrouver un équivalent à *Hf³w(t)* en contrepartie du *Hwt. Šnfrw* de [E 145], — ce qui lui donnerait les deux villes consacrées à Hémen. Mais en complétant le signe , dont il croit reconnaître des traces, il n'a plus de place pour  et  , ce qui l'oblige à admettre une autre restitution : *hw[t-ib]* (?). J'avais songé un moment à suggérer la présence d'un  à la place

du  très problématique, ce qui, avec les restitutions nécessaires, eût peut-être fourni un autre exemple de notre toponyme. Mais Ch. F. Nims, après avoir vérifié encore l'original, m'assure qu'une telle lecture est exclue, en même temps qu'il fait des réserves sur sa propre interprétation de ce passage très détérioré de la liste géographique de Médiinet Habou.

(23) *Hr-Bḥdty sm; h;swt.* Autres exemples : DARESSY, *Rec. Tr.*, XIV [1893], p. 181 [LXXV] et *A. S. A. E.*, XVII [1917], p. 92 [III, 5], etc. Epithète plus développée : CHASSINAT, *Edsou*, VI, p. 129 et XIII, pl. DXXXI.

(24) Sur les dieux adorés à Diospolis Parva, cf. GARDINER, *Onom.*, *Text*, II, p. 33*. Osiris, Horus, Isis et Nephthys sont également mentionnés avec l'épithète commune « du temple de Diospolis Parva » dans un papyrus liturgique du temps d'Alexandre IV (FAULKNER, *Pap. Bremner-Rhind* [clp. 11-12] = *Bibl. aeg.*, III, p. 33). Pour le culte de Nephthys à Diospolis P., cf. SETHE, *Urgesch.*, p. 98, note 2 ; pour celui de Néfer-hotep, en tant que dieu indépendant de Diospolis P., cf. SPIEGELBERG, *Rec. Tr.*, XXXV [1913], p. 38, note 7 et *Z. Ä. S.*, 62 [1926], p. 35.

(25) Au début de la lacune de onze à douze quadrats, l'amorce oblique d'un signe est trop fragmentaire pour en permettre la restitution.

(26) *Hnmty* (*Wb.*, III, p. 293, 14 : « Wärter eines Gotteskindes ») est généralement suivi du déterminatif féminin  ; d'autres fois, comme c'est le cas ici, le déterminatif est un homme accroupi tenant un enfant dans ses bras ; l'enfant peut arborer exceptionnellement un emblème de divinité, comme l'uræus dans notre exemple. (Sur les deux genres de *hnmty*, cf. LORET, *Rec. Tr.*, XIV [1893], p. 117).

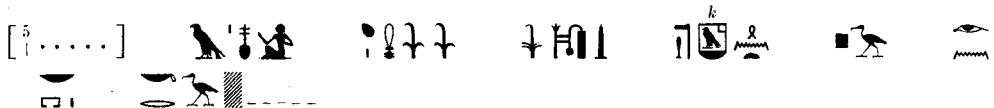
La plupart des dieux enfants peuvent avoir un nourricier ou une nourrice, de caractère soit divin, soit sacerdotal ; au lieu d'une seule nourrice, ils en ont parfois une multitude (LEGRAIN, *B. I. F. A. O.*, XII [1916], p. 115).

Le titre « prophète et nourricier de . . . » n'apparaît, semble-t-il, qu'après la période saïte (exemples : v. BERGMANN, *Rec. Tr.*, VI [1885], p. 133, 160 et suiv., [sarcoph. de Vienne] ; WRESZINSKI, *Aeg. Inschr. . . Wien*, p. 176-178 [planche intér. du même sarcoph.] ; MASPERO, *Sarcoph. des ép. pers. et ptol.*, I, p. 240 [*C. G. C.*, n° 29306] ; DARESSY, *A. S. A. E.*, XVII [1917], p. 90 [II, 5] ; POSENER, *Prem. dom. perse = Bibl. d'ét. I. F. A. O.*, XI, p. 94 et pl. XVII), etc.

Sur l'emploi de  pour *nm*, cf. FAIRMAN, *A. S. A. E.*, XLIII [1943], p. 268-269 [XL].

(27) A propos de l'épithète *X-p; -hrd* ; *wr tp (n)* *Y* « X-l'Enfant, le très grand, le premier né de Y », cf. POSENER, *op. cit.*, p. 110 [inscr. 18, note b].

C) NOM ET GÉNÉALOGIE.



k. Le signe repose sur le signe .

[³ . . .] *Hor-néfer (Αρνεφέρ) (28), fils du semblable (= détenteur des mêmes titres), le scribe du roi [et scribe] d'Amon (29), le prophète de Hathor, dame de l'Acacia (30) Pa-hib (Φιβής) (31), (et) qu'enfanta la dame Ker-hib (Καλιβής) (32), (33) . . .*

(28) Nom relativement fréquent (cf. RANKE, *Personennamen*, I, p. 249, 9 et II, p. 378, *sub* 249, 9).

(29) Dans le groupe l'identification du dernier signe avec l'obélisque servant à écrire le nom d'Amon est confirmée par les exemples suivants (a, b et c) qu'a bien voulu me signaler H. De Meulenaere⁽¹⁾ :

a) (d'apr. copie de H. De M.; = FABRETTI/Rossi/LANZONE, *Regio museo Torino*, I, p. 293 [n° 2203]);

b) (BLOK, *Acta Orientalia*, VIII [1930], p. 214);

c) (BLOK, *op. cit.*, p. 206).

Les exemples b et c concernent le même personnage, un certain Nes-min (situle E 6260 du Musée du Cinquantenaire, Bruxelles); l'exemple c fournit sans équivoque la lecture *ss nsw [ss] n 'Imn*, applicable à la variante b sous la forme *ss nsw [ss] 'Imn*. Les exemples de Lausanne et de Turin présentent la même haplographie du signe .

Quelques particularités méritent d'être relevées : 1^o dans les quatre cas, le roi est cité avant Amon; 2^o les exemples proposés épuisent les possibilités de groupement, puisque *ss* précède, sépare ou suit « roi » et « Amon »; 3^o dans les quatre cas, le double titre « scribe du roi et scribe d'Amon » est suivi du

⁽¹⁾ Voir également DE MEULENAERE, *Chr. d'Eg.*, XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 233, n. 8.

⁽²⁾ Le petit carré est à l'angle inférieur droit.

titre « prophète de Hathor » — dans deux, au surplus, « prophète de Hathor de l'Acacia » —, ce qui, vraisemblablement, n'est pas pure coïncidence.

Un exemple de haplographie quelque peu ambigu est fourni par une statue de Basse Epoque provenant de Médinet Habou : ... (BORCHARDT, *Statuen...*, III, C. G. C., p. 25, n° 680), groupe que je propose de lire « serviteur d'Horus, scribe du roi et [scribe d']Amon, scribe de Montou... ». (Voir aussi *infra*, note 69.)

(30) Sur « Hathor, dame [du domaine] de l'Acacia », cf. BLOK, *op. cit.*, p. 206 et 210. Cette localité, consacrée à Hathor et Harouéris, doit se situer entre Dendéra et Qous (cf. aussi GAUTHIER, *Dict. géogr.*, V, p. 142)⁽¹⁾. Pour une graphie plus élaborée du titre, voir l'exemple *c* de la note 29 *supra*. Autre variante :  sur sarcophage Caire 29306 (MASPERO, *loc. cit. supra*, note 26). *Šnt*, var. *šnd*, est une graphie tardive pour *šndt* (*Wb.*, IV, p. 521).

(31) Sur ce nom, cf. RANKE, *Personennamen*, I, p. 115, 4 (et add. p. xxii — ajouter ROEDER, *Aeg. Inschr. . . Berlin*, II, p. 303 [n° 8756] —) et RANKE, *op. cit.*, II, p. 280, 21. Sur son équivalent féminin, cf. *op. cit.*, I, p. 361, 17 et 18 et II, p. 359, *sub* 361, 17 et 18. Pour les formes copte et grecque de ce nom, cf. VERGOTE, *Les noms propres du P. Bruxelles Inv. E 7616, Papyrologica Lugduno-Batava*, VII [1954], p. 14, n° 73.

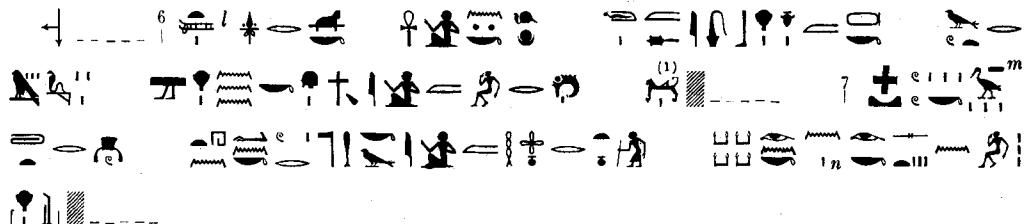
(32) Ce nom (cf. RANKE, *op. cit.*, I, p. 346, 23 et II, p. 393, *sub* 346, 23) est plus fréquemment précédé de l'article (cf. *op. cit.*, I, p. 371, 12 et 13 et II, p. 397, *sub* 371, 12). Sur ce type de nom, cf. SCHÄFER, *Z.Ä.S.*, 33 [1895], p. 113; SPIEGELBERG, *Z.Ä.S.*, 43 [1906], p. 87-88; VERGOTE, *op. cit.*, p. 9, n° 29.

⁽¹⁾ L'exemple Louvre C 112 cité par Gauthier est à corriger et compléter comme suit, d'après l'original, dans PIERRET, *Rec. d'inscr.... Louvre*, II, p. 33, l. 18 : (l. 14 du texte)  « hiérogrammate de Hathor, Dame de l'Acacia ». Ce titre, qui fait partie d'une liste de fonctions civiles et religieuses énumérées dans un ordre topographique

rigoureux s'étendant sur plusieurs noms, est mentionné entre deux charges sacerdotales exercées dans la région de Dendéra et à Qous par un haut dignitaire thinite nommé Hor, qui vécut sous les Ptolémées (Origine et datation empruntées à DE MEULENAERE, *Chr. d'Eg.*, XXIX, n° 58 [juillet 1954], p. 230 note 5).

II. INVOCATION AU DIEU (KHONSOU?)

(Pl. II et III, col. 6-7)



1. Les traverses du traîneau ne sont pas dessinées. — *m.* Vraisemblablement — (2) plutôt que ~~m.~~ — *n.* Le signe ! a une forme ovoïde.

(33) - - - - - ⁶ je ne m'écarte pas de ton trône (34). Je vis de te voir chaque jour. Je suis né le cœur assoiffé(?) de ton renom (35), (car) tu es plus grand (36) que les dieux et les déesses. Je te suis fidèle (37), partout (38), depuis l'enfance (39) et jusqu'à ma glorification. Je repose en(?) (40) - - - - - ⁷ Tes réserves alimentaires se multiplient (41) à profusion. Tu m'as nommé en qualité de ton grand prophète, tandis que j'étais (encore) jeune (39) [et je le suis resté] jusqu'à la vieillesse. Les quatre priviléges (42) que tu m'as accordés, puisses-tu les accorder (aussi) à [mes] enfants, en [les(?)] élévant aux fonctions (43) - - - - -

(33) Au commencement de la lacune d'environ douze quadrats, on peut restituer avec beaucoup de vraisemblance, soit : dd·f, i nb·i « Il dit : Ô mon Maître... », soit : dd·f hr nb·f « Il dit à son maître... », ou quelque variante de l'une ou l'autre formule. (Cf. CLÈRE, *Rev. d'ég.*, VI [1951], p. 145, note A).

(34) Le verbe *;**b** r* « s'écartier de » (*Wb.*, I, p. 6, 8) se retrouve dans deux exemples présentant des analogies avec le nôtre : a)     « car je n'ai passé aucun instant loin du temple » (SCHARFF, *Z. Ä. S.*, 62 [1927], p. 102; b)    « je n'ai point passé de temps à l'écart (litt. à m'écartier) de la Maison de Mout » (FAIRMAN, *J. E. A.*,

⁽¹⁾ Sur le lit repose en réalité un objet (?) de forme carrée.

⁽²⁾ Le petit trait qu'on distingue entre la

XX [1934], pl. I, 1 [col. 3], où la traduction de ce passage est à réviser; une vérification sur l'original élimine tout doute quant à l'identification du signe . — On peut hésiter entre plusieurs lectures pour le signe ; la plus vraisemblable est *hndw*.

(35) Litt. « Je suis sorti du ventre assoiffé en [mon] cœur de ton renom ». La traduction de cette phrase reste hypothétique.

Pour le sens de *pri m ht* « naître » (litt. « sortir du ventre »), cf. *Wb.*, III, p. 356, 10.

Le groupe  suggère, par la présence du signe  qui sert sans doute de déterminatif, un sens en rapport avec le feu; or, dans le langage imagé des Egyptiens, la soif est un feu que l'on éteint (*'bm*) (*Wb.*, I, 224, 16 et GRAPOW, *Die bildlichen Ausdrücke des Agyptischen*, p. 47); on conçoit, dès lors, que *ib* « assoiffé » puisse être déterminé par une flamme.

S. Sauneron se demande si  ne pourrait être rapproché de  ;b « marquer au fer rouge » (*Wb.*, I, 6, 18-22). Il existe, en effet, de ce verbe un sens figuré « marquer du sceau »; ainsi, dans la prière à Thoth du passage d'*Anast.* V, 10, 2 (cf. ERMAN, *Religion*, trad. WILD, p. 170 : « (Les hommes en multitude) viennent avec leurs enfants pour les *marquer du sceau* de ta fonction ». Avec cette acceptation, notre phrase se traduirait : « Je suis né le cœur marqué du sceau de ton nom ».

(36) Le contexte invite à lire *wr tw*, auquel cas nous aurions ici une inversion, à vrai dire assez surprenante, des signes  et .

(37) Litt. « je marche sur ton eau (= dans ton sillage, à ta suite) ». Sur cette expression, très fréquente à la Basse Epoque, cf. CLÈRE, *Rev. d'ég.*, VI [1951], p. 140 [D]. Exemple analogue au nôtre et très vraisemblablement contemporain :   « Je te suis fidèle dès l'enfance » (v. BERGMANN, *Z. Ä. S.*, XVIII [1880], p. 51; pour la datation de cette statuette — début de l'époque ptolémaïque — cf. VERCOUTTER, *B. I. F. A. O.*, XLVIII [1949], p. 178).

(38) Litt. « sur la terre entière » (graphie sans  de *ndb* : *Wb.*, III, 368, 5). La statuette n° 92 du British Museum offre un parallèle intéressant :   « Je fus un bon serviteur de cette maison, en tout lieu, jusqu'à ma glorification » (SHARPE, *Eg. Inscr. from the Br. Mus.*,

I [1837], pl. 24 [B, col. 2]; copie améliorée d'après photographie et communiquée par H. De Meulenaere).

(39) Pour l'expression *iw.i m hwn* «tandis que j'étais jeune, étant tout jeune», cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, inscr. n° 56, l. 3 : et WRESZINSKI, *Aeg. Inschr.* . . . Wien, p. 112. Voir également *infra*, col. 7.

(40) On est tenté de reconnaître le haut du signe  avant la lacune de douze à treize quadrats.

(41) On attendrait ~~.....~~ « de » entre *wndw·k* et *df;w* : litt. « tes offrandes (= provisions) d'aliments ». — Pour ~~.....~~ se présentent trois possibilités d'interprétation : a) *phr t(w)* « t'entourent » (*Wb.*, I., p. 545) — construction pseudo-verbale —; b) *k;b + t* abusif « se multiplient » — construction pseudo-verbale —; c) *k;b·t(w)* « sont multipliées » — forme passive avec prolepse du sujet —. La lecture *k;b*, attestée précisément en liaison avec les offrandes (*Wb.*, V, p. 9, 5), paraît préférable à *phr*.

(42) Le groupe constitué par quatre signes  se retrouve dans la statue J.E. 37075 du Musée du Caire. Il est dès lors évident qu'une correction du texte, telle que l'éditeur de ce monument l'a proposée (FAIRMAN, J. E. A., XX [1934], p. 3, l. 13 [note q]) ne peut être retenue. J'avais pensé tout d'abord à une signification non encore reconnue des quatre *ka*⁽¹⁾ ou peut-être à une manière de superlatif *k; k; w*, avec un sens à définir du mot *ka* suivi de «suprême» ou «par excellence», le sens de *ka* suggéré par le contexte paraissant être un nom comme «dignité, honneur, privilège».

L'intérêt que H. De Meulenaere a manifesté pour le présent travail m'a valu une solution beaucoup plus satisfaisante du problème posé par les quatre *ka*. C'est à lui que je dois les trois exemples *a*, *b* et *g* qui vont suivre, puisés qu'ils sont dans une très vaste documentation rassemblée par lui sur les textes de statues et stèles de la Basse Epoque.

En fait, c'est bien de *quatre* \mathbb{U} qu'il s'agit. La preuve en est fournie par les exemples suivants :

⁽¹⁾ Voir *infra*, p. 203, note 1.

k;w 4 rdi(w)·n·k n·i sdd·k st «les quatre *ka* que tu m'as donnés, fais-les durer . . . ».

b) sur statue du Musée de Turin n° 3062 (copie H. De M. d'après l'original) : (énumération d'actions exécutées au bénéfice du dieu Amon-Rê) *isw iry fk;·kwi m 'nh m 4 k;w* «récompense de cela : j'ai été gratifié de mon vivant des quatre *ka* [à savoir :] (idée exprimée : longue existence dans l'allégresse⁽¹⁾, ma maison étant stable et ma descendance prospère)».

c) sur la double statue J. E. 37339 du Musée du Caire (inédite) provenant de la cachette de Karnak, après un passage détruit qui fournissait la fin de la généalogie du personnage de droite : *rdi·k n·i fk; m 4 k;(w)·k* «puisses-tu m'accorder de bénéficiaire de tes 4 *ka*!». (Copie d'après l'original, sur indication de Ph. Derchain.)

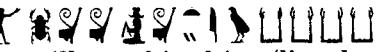
d) au temple d'Esné, colonne I, bandeau inférieur, moitié nord : « Le dieu bon qui besogne ferme des deux mains pour façonne au tour les êtres (c. à d. Khnoum) - - -, qui [gratifie?] les dieux des biens de son domaine, qui pourvoit les vivants en produits alimentaires de sa prairie, *fdw k;(w) hnm(w) m-b;h·f, di·f im n mr(w)·f, nn w;·sn rf r' nb* étant réunis devant lui les quatre *ka*, dont il fait bénéficiaire celui qu'il aime, sans que jamais ils lui manquent». (Exemple fourni par S. Sauneron).

Dans ces exemples, où le chiffre 4 est exprimé on ne peut plus clairement, soit en chiffre, soit même une fois en toutes lettres (d), le mot *ka* signifie assurément quelque chose comme « bienfait, privilège, grâce ». Un tel sens convient parfaitement aux passages contenant le groupe des statues de Lausanne et du Caire :

e) statue du Musée du Caire J. E. 37075 (FAIRMAN, *op. cit.*, pl. I, 1 [col. 6]) : (invocation au dieu Amen-opet) *“ qui assigne les quatre priviléges à celui qui est dans ses faveurs, puisses-tu me les donner . . . (car je suis fidèle à Ta Majesté) ».*

Ce sens convient dorénavant aussi à l'exemple fourni par le passage suivant d'une litanie à Khnoum :

⁽¹⁾ *M ndm ib.* Même idée exprimée : CLÈRE, *Rev. d'ég.*, VI [1951], p. 146, note G.

f) Esné, colonne 16, ligne 5 (ms. SAUNERON) :  « ô Tanen, dans la main de qui sont les meilleurs bienfaits (litt. les quatre *ka*) ! ». (= CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, p. 688; BRUGSCH, *Thes.*, p. 627 et p. 654, n° 5; BADAWI, *Der Gott Chnum*, p. 39, l. 5⁽¹⁾)⁽²⁾.

Mais que sont ces quatre grâces, tant souhaitables au vivant ou dont le défunt se félicite d'avoir bénéficié ? Une stèle du temps d'Hadrien, provenant d'Akhmîm, nous l'expose clairement :

g) stèle du Musée de Berlin n° 22489 (SCHARFF, *Z. Ä. S.*, 62, [1927], p. 86-107)⁽³⁾. Ce monument ne présente pas seulement un intérêt de premier plan par son contenu, mais fournit aussi un curieux exemple de disposition raisonnée du texte. En effet, les treize lignes qui constituent l'inscription principale sont arrangées d'une façon qui n'a peut-être pas été suffisamment mise en lumière par son éditeur.

⁽¹⁾ A noter qu'Ahmad Moh. Badawi, tout en traduisant littéralement « les quatre *ka* (die 4 *Ka*) » (*op. cit.*, p. 38), ne cherche aucune-ment à expliquer cette expression.

⁽²⁾ Ces quatre *ka* sont à distinguer, apparemment, des quatre *ka* que portent sur un plateau certains personnages divins pourvoyeurs en bienfaits (CHASSINAT, *Edsou*, III, pl. LXV et LXVII; X, pl. XCVII et XCVIII), encore que le texte accompagnant le premier de ces exemples précise bien :  (*op. cit.*, III, p. 91 [V, 24]). En effet, par les signes qui s'inscrivent entre leurs deux bras, ces *ka* correspondent aux noms des quatorze *ka* de Rê (*op. cit.*, III, p. 320 et pl. LXXX), lesquels apparaissent également personnifiés dans la procession de dieux ou génies porteurs de bienfaits (*op. cit.*, III, pl. LXVI et LXVIII). Il est néanmoins intéressant que, sous forme d'offrandes, on en ait, là aussi, représenté quatre à la fois, ni plus ni moins, dans l'intention peut-être de conférer à ces émanations de Rê le sens de « bienfaits par excellence ».

Mais, à coup sûr, ces quatre *ka* n'ont

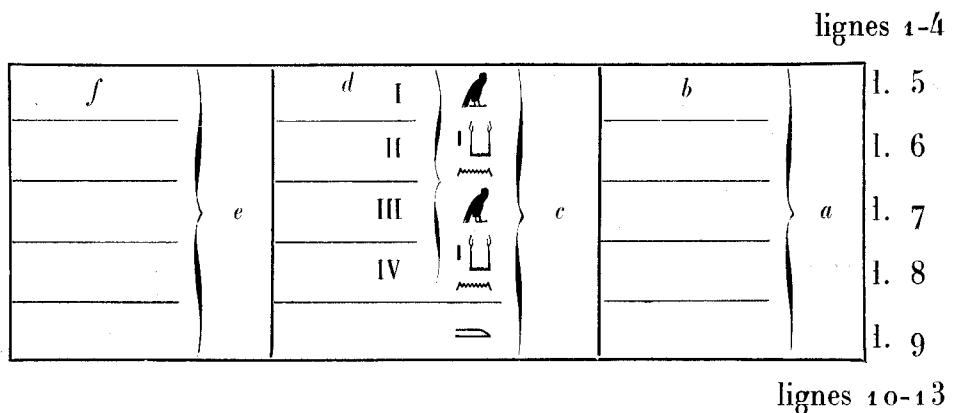
rien de commun avec ceux de la déesse Hathor, tels qu'ils sont mentionnés dans le texte qui accompagne son fétiche, ornant, à l'extérieur du temple de Dendéra, le milieu de la paroi du mur du fond (LEPSIUS, *Denkmäler*, IV, pl. 53 b). Si la déesse a quatre *ka*, écrits ici au moyen du personnage debout, le chef surmonté du , c'est qu'elle a quatre faces, comme le dit le même texte et comme le montrent les colonnes de ses sanctuaires et occasionnellement aussi son image humaine. Etant quatre personnes en une, il convenait que chacune d'elles eût son « double ». (Sur Hathor aux quatre visages, cf. CAPART, *Chr. d'Eg.*, n° 37 [janv. 1944], p. 225).

⁽³⁾ Cette stèle est traduite et commentée à nouveau dans un livre paru tout récemment (OTTO, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit* [n° 75]). Dans le passage qui nous intéresse (p. 197-198), l'auteur non seulement n'élucide pas les points admis comme obscurs par le premier éditeur du monument, mais encore commet une fâcheuse erreur dans la disposition en alinéas des phrases figurant aux lignes 5 et 6.

Bordée en haut et en bas par quatre lignes de texte, la partie médiane se présente sous forme de trois cases de cinq lignes horizontales ; devant chacune de ces trois cases, une courte inscription verticale contient une phrase à répéter devant chacune des phrases horizontales, comme nous avons coutume de faire au moyen d'une accolade⁽¹⁾. Cette structure générale a été fort bien relevée par Scharff (*op. cit.*, p. 101). Mais ce qu'il n'a pas noté, c'est que la seconde case, qui occupe le centre même de l'inscription et contient l'expression *m k; n* répétée deux fois, n'introduit que quatre lignes horizontales (I-IV). Il est impossible, en effet, de supposer que cette expression manque à la cinquième ligne (*op. cit.*, p. 104, l. 3), puisqu'elle est remplacée par la préposition *m*. Scharff est d'ailleurs embarrassé par l'expression  *m k; n* et il estime que la préposition  *m* serait suffisante (p. 100 : « Hier würde einfaches  « mit » genügen, womit sich auch Zeile 9 begnügt, wo *k; n* fehlt »)⁽²⁾.

Il soupçonne néanmoins que cette différence cache une nuance qui lui échappe (« Es muss danach doch in Z. 5-8 eine andere Nuance liegen, die ich aber nicht zu fassen vermag »).

Pour plus de clarté, voici le schéma de la partie médiane de l'inscription :



⁽¹⁾ Autres exemples réunis dans GRAPOW, *Sprachliche u. schriftliche Formung ägyptischer Texte* = Leipzig, äg. St., 7 [1936], p. 43 et suiv.

⁽²⁾ Citant le passage de la stèle de Berlin publiée par Scharff, M. Drioton (*Bull. Inst. d'Eg.*, XXV [1943], p. 9, note g), pense

comme lui que *m k; n* signifie simplement « par le moyen de ». Mais dans l'exemple qu'il commente :       « (Min, quand il sort vers son reposoir) tiré par des chevaux » (*loc. laud.*, p. 6), n'aurions-nous pas peut-être un mot composé : *k;w-ssmw*

Le sens général, fort bien reconnu d'ailleurs par Scharff (p. 101), des cinq phrases correspondant aux lignes 5 à 9, est le suivant :

- a) *L'imakhou NN dit : « Je suis un homme*
- b) *qui fit telle ou telle action bonne.*
- c) *C'est pourquoi je fus récompensé*
- d) *de telle ou telle manière ;*
- e) *car je n'ai pas accompli*
- f) *telle ou telle action mauvaise ».*

Voici, résumées, les idées qui y sont exprimées :

(l. 5) : NN eut une longue vie, parce qu'il fut un fils excellent et un homme qui ne commit aucun sacrilège.

(l. 6) : NN. jouit de l'existence⁽¹⁾, parce qu'il fut bien intentionné et instruit de la loi divine, et qu'il ne déserta à aucun moment le temple.

(l. 7) : NN fut gratifié d'un bon entourage et d'une bonne postérité⁽²⁾, parce qu'il fut animé de sentiments humains et ne donna pas de mauvais exemple à ses contemporains.

(l. 8) : NN eut une fin heureuse, avec de belles funérailles, parce qu'il fut toujours fidèle au culte des morts et ne commit aucune action mauvaise durant sa vie.

A la ligne 9, NN s'adresse directement à son dieu, dans le temple de qui il espère que sa stèle trouvera place après sa mort. Cette faveur, si elle lui

« étalons », de même qu'il existe des *k;w nw swt* « canards mâles » (Wb., V, p. 96, 8) et qu'est attestée l'expression *k; i'nw* « babouin mâle », litt. « taureau des babouins », qualifiant Bébon (DERCHAIN, *Rev. d'ég.*, IX [1952], p. 26 et 32), — sens qui conviendrait particulièrement bien à des chevaux de Min? Cette précision du sexe des chevaux serait d'autant plus indiquée que le mot *ssmt* signifie aussi bien « jument » que « cheval » (Wb., IV, p. 276). (La substitution du signe — par — dans le mot *k;w* s'expliquerait par une confusion d'homonymie).

⁽¹⁾ Litt. « . . . de biens durables dans le *Bulletin*, t. LIV.

plaisir»; (suit une invocation au « dieu doux de vie »). La lecture *št;w* « Geheimnis, Mysterien » de Scharff, reprise par Otto, est à remplacer par *(i)bt* « biens, propriétés » (graphie ptolémaïque analogue mentionnée dans Wb., I, p. 124), ce qui confère un sens parfaitement clair à la phrase.

⁽²⁾ Dans la séquence *hnw s; hn' s;t*, il est bien difficile de savoir si les mots « fils et fille(s) » sont en apposition à « famille, entourage » ou en coordination directe. Le sens de *hnw* étant assez vague, il a paru préférable de le traduire par « entourage ».

est accordée, il la devra au fait que devant les génies-serpents Méhen et Néheb-kaou, assesseurs de Rê (SHORTER, *J. E. A.*, XXI [1935], p. 46), il aura eu une attitude d'adoration et n'aura rien commis de répréhensible, ni élevé la voix dans la « Porte-où-l'on-rend-la-justice »⁽¹⁾.

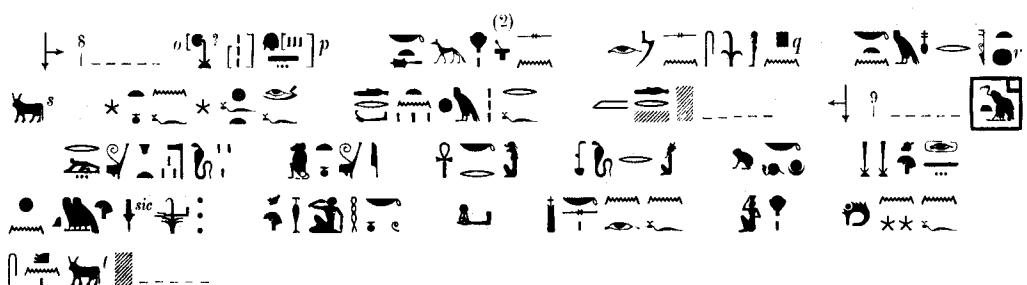
Les quatre premières phrases citent donc quatre bienfaits : I) *une vie longue*, II) *une existence matérielle heureuse*, III) *un bon entourage et une bonne postérité* et IV) *un bel enterrement*, — introduits par l'expression *šps·kwi m k; n*, qu'on est en droit de traduire maintenant « je fus gratifié du privilège de ». Le groupe *šps·kwi 4* « les quatre priviléges » est donc un cliché au moyen duquel on exprimait, à la Basse Epoque, les bienfaits les plus souhaitables.

Quant à la cinquième phrase, elle ajoute aux priviléges habituels une faveur spéciale et sans doute exceptionnelle, celle d'avoir son monument privé placé dans la maison du dieu.

(43) La lecture *tsi* « éléver à une fonction » (*Wb.*, V, 406, 3) du dernier signe (fragmentaire) paraît acquise grâce au contexte. Suit une lacune d'environ treize quadrats.

III. APPEL AUX VIVANTS.

(Pl. I et III, col. 8 et 9)



o-p. Manquent, du fait de la cassure : le haut du signe , les trois traits de pluriel et , l'extrémité du signe avec l'un des points. — *q.* ressemble à . — *r.* Pas de point au centre du cercle. — *s.* Le pis de la vache est visible. — *t.* Le sexe de l'animal n'étant pas indiqué, il s'agit d'une génisse, dont le pis n'est pas apparent.

⁽¹⁾ Sur la « porte-où-l'on-rend-la-justice », cf. SAUNERON, *B.I.F.A.O.*, LIV, *supra*, p. 117-127.

⁽²⁾ L'appendice oblique à droite.

----- (44) [ô vivants] (45) qui êtes sur terre et générations (46) qui viendrez (47) après eux et qui verrez (47) cette statue (48), — puissiez-vous bien penser en tout temps (49) à louer Dieu (50) quand vous la verrez (51) et à écarter d'elle les êtres maléfiques (52), en offrant (53) ----- (54) temple de Mout (55), pour adorer la maîtresse des dieux et des déesses, — dites ceci (ou dites pour moi) (56) : *Puisses-tu vivre à l'instar de Rê, puisses-tu rajeunir à l'instar d'Osiris, (57) puisses-tu ressusciter chaque jour! (58) Puisses-tu respirer l'oliban et sentir le térébinthe! (59) Puisses-tu entendre les chants et les jubilations (60), quotidiennement! (61) (Car) je suis un homme qui mérite qu'on lui fasse (des sacrifices) (62), un ressuscité(?) (63) (et) un imakhou qui mérite qu'on loue Dieu à son sujet (64). (En effet), j'ai achevé . . . années (65) -----*

(44) Une dizaine(?) de quadrats ont disparu dans la partie supérieure.

(45) Etant donné le contexte et l'évidence de lecture de l'épithète *tpyw-t;*, on peut tenir pour assuré que les mots *i 'nlyw* précédaient celle-ci. Le premier signe, plus exactement fragment de signe, qui subsiste au haut de la colonne devrait donc appartenir au mot *'nhyw*. Des équivalents graphiques ptolémaïques du signe ♀ réunis par Fairman⁽¹⁾ : ♀, *, ●, ♀, aucun ne convient à notre texte. En revanche, nous pourrions avoir une graphie phonétique du mot, dans laquelle la lettre *b* serait écrite au moyen du signe ♀⁽²⁾. Il convient dès lors de proposer une restitution comme ~~—~~ ♀ ou telle autre variante imaginée par le scribe.

(46) La lecture *kt-ht* « générations »⁽³⁾ est assurée par le contexte.

(47) Pour l'usage du pronom *sn* dans la formule d'invocation : « ô tous . . . qui viennent . . . , entrent . . . , voient . . . , lisent . . . = ô [vous] tous qui viendrez . . . , entrerez . . . , verrez . . . , lirez . . . », suivie du souhait : « adorez . . . , souvenez-vous . . . , etc., cf. SAINTE FARE GARNOT, *L'appel aux vivants = Rech. d'archéol., de phil. et d'hist.*, IX, p. 25, note 1 et LEFEBVRE, *Pétosiris*, inscr. 116 (I, p. 158, note 5 et II, p. 83), etc.

(48) Dans *Rev. d'ég.*, VI, p. 147 (D), J.-J. Clère précise que le mot *snn* sert aussi à désigner des statues debout, contrairement à ce qu'affirme *Wb.*,

⁽¹⁾ FAIRMAN, *B.I.F.A.O.*, XLIII [1945], p. 102 et 231 [n° 209 a) et DRIOTON, *ibid.*, p. 328 et 335.

⁽²⁾ FAIRMAN, *A.S.A.E.*, XLIII [1943], p. 199

⁽³⁾ *Wb.*, V, p. 115, 13 et 14.

III, p. 460, 6. La statue de Lausanne en fournit une nouvelle preuve. — Le  de *pn* est de forme presque ronde; il ne soulève toutefois pas de doute, le démonstratif étant de règle dans ce type d'expression.

(49) *K;tn m nfr r tr nb.* — En égyptien classique, le verbe *k;i* « penser, se proposer » est suivi de l'infinitif, cf. LEFEBVRE, *Gramm.*, § 699 [6]; ici, ce verbe est suivi de la forme *sdm.f. Wb.*, V, p. 83 fournit déjà une graphie abrégée  de *k;i* à la XVIII^e dynastie. — Pour la valeur *nb* de , cf. DÜMICHEN, *Z. Ä. S.*, IX [1871], p. 31 et DRIOTON, *A. S. A. E.*, XL [1940], p. 411 (27) = *ibid.*, p. 334 (25) et p. 345 (33).

(50) *Dw;tn n.f nfr*, litt. « (tandis) que vous louerez Dieu à son sujet ». Pour  = *dw*; *nfr*, cf. *infra*, note 64 et TRESSON, *B. I. F. A. O.*, XXX (*Mém. V. Loret*) [1931], p. 381, note 1 (qui cite PIEHL, *Sphinx*, II [1898], p. 17, note 1, à propos de la Stèle de Naples, l. 9).

(51) *Hft m;;f* (prép. + inf. et pron. suff.). Exemple analogue dans JUNKER, *Gramm. d. Denderatexte*, § 179, p. 131 :    « des millions tremblent quand ils la voient » (MARIETTE, *Dendera*, II, pl. 15 a).

(52) Litt. « tandis que vous écarterez d'elle . . . ». — *.tn* : les trois traits du pluriel sont exceptionnellement notés dans cet exemple. — *Hmiw* « böse Wesen, als Feinde der Tempel » (*Wb.*, III, p. 281, 6, 7).

(53) A compléter sans doute :   *drp* « en offrant . . . ». Suit une lacune d'environ treize quadrats.

(54) Environ treize quadrats également ont disparu avec la partie supérieure du monument.

(55) *Hwt-Mwt* désigne le temple de Mout à  Achérou, à Karnak. Cf. OTTO, *Topogr. d. theb. Gaues = Untersuch.*, XVI [1952]; p. 38-39.

(56) *Dd.tn ni* (*ni*, pron. dém. « ceci », pour ); cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, inscr. n° 65, l. 12 :   « je dirai ceci (*nj*) ». — Ou plus vraisemblablement *dd.tn n.i* (*n.i* « pour moi, en ma faveur »).

(57) *'nb.k r R'*, *rnp.k r Wsir*. — L'emploi de la préposition  dans ces deux phrases est à rapprocher des exemples de JUNKER, *Gramm. d. Denderatexte*, p. 144 (§ 191, n° 10).

(58) *Whm-k 'nb r nb.* — Sur la grenouille symbole de résurrection, cf. (JACOBY et) SPIEGELBERG, *Sphinx*, VII [1903], p. 215 et suiv. L'hiéroglyphe  sert ainsi de graphie à la fois « sportive » et idéographique d'une locution verbale (*whm 'nb*, litt. « répéter la vie»), dont les éléments — verbe et complément — devaient être logiquement dissociés dans le langage par le pron. suff. sujet et doivent l'être par conséquent aussi dans la transcription. Cf. WRESZINSKI, *Aeg. Inschr. . . . Wien*, p. 83 (stèle n° 147, l. 10), qui donne la graphie  —  —  — .

(59) *Snsn-k 'nti(w), hnm-k hms-Šm'w.* — Sur la traduction de '*nti(w)* = « encens, oliban », cf. LORET, *Kémi*, XII [1952], p. 16 (§ 16) et p. 17 (§ 17); quant à l'équivalence « *hms* de Haute-Egypte » ↔ *śntr* = « térébinthe », elle est signalée *loc. laud.*, p. 22 (§ 25), tandis que *Wb.*, III, p. 367, 7-8 l'assimile à l'encens (Weihrauch).

Dans notre texte, le signe utilisé pour écrire *hms* ressemble davantage à un sistre *shm* (LEFEBVRE, *Gramm.*, liste des signes : Y 8 a) qu'à un épi (ou arbuste ?) , comme c'est le cas généralement. Cependant le contexte, d'une part, et la présence de l'épithète usuelle *Šm'w* et du déterminatif de substance  ; d'autre part, étaient au point de l'assurer, l'hypothèse de lecture *hms*. (Je dois cette suggestion à Ad. Gutbub). La forme quelque peu hésitante de notre signe est due davantage, sans doute, à une confusion commise par le graveur qu'à une lecture *shm* > *hms*, dont l'explication exigerait un jeu compliqué d'équivalence phonétique et de métathèse. — Pour , cf. *supra*, fin de la note 26.

(60) Litt. « le chant et la jubilation ».

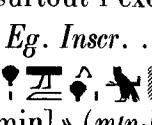
(61) *M hrt hrw (nt r nb).* — Sur cette expression, cf. *Wb.*, III, p. 391, 14, et CLÈRE, *Rev. d'ég.*, VI [1951], p. 144, note Q.

(62) *'Ink s n iri n-f*, litt. « je (suis) un homme de faire (des sacrifices) à lui ». Cf. LEFEBVRE, *Pétosiris*, inscr. n° 6 (I, p. 44 et II, p. 3); commentaire de cette formule et d'autres analogues : *op. cit.*, I, p. 114-115.

La graphie  — *ink* (pron. indép. 1^{re} sing.) est inusitée, même à la Basse Epoque, mais n'a rien que de très orthodoxe, puisque l'écriture ptolémaïque avait adopté la valeur *iwn* = *in* du signe .

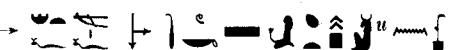
(63) *F; hr*, litt. «lever le visage (pour voir)» (*Wb.*, I, p. 572, 13) ou «relever le visage de quelqu'un, c'est-à-dire : l'encourager, le ranimer» (*ibid.*, 15). Faut-il voir dans cette expression un complément d'objet du verbe *iri*, ou un prédicat au même titre que *s* et *im;hw*? Dans le premier cas, on se trouverait en présence de la formule dont il vient d'être question (*ink s n iri n.f*), mais avec un objet direct non sous-entendu, et l'on devrait traduire : «Je (suis) un homme qui mérite qu'on lui fasse le «redressement de visage», c'est-à-dire : qui mérite qu'on le contemple(?)». Dans le second cas, le sens de *ink f; hr* serait : «Je (suis) un redressé de visage, c'est-à-dire : un ranimé», donc «un ressuscité», sens qui conviendrait parfaitement au contexte.

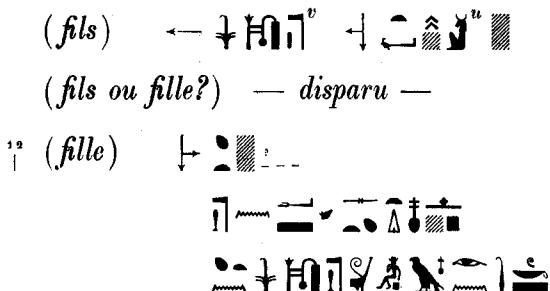
(64) [*Ink*] *im;hw n dw; ntr n.f*, litt. «je (suis) un *imakhou* de louer Dieu pour lui». Sur ce type de formule, voir *supra*, note 62. — Pour ** *dw; ntr*, cf. *supra*, note 50.

(65) *Skm-n-i rnpt* . . . Le nombre d'années figurait sur la partie inférieure manquante de la statue. — Pour la valeur *rnpt* du signe  (génisse), cf. FAIRMAN, *B. I. F. A. O.*, XLIII [1945], p. 102, et surtout l'exemple suivant, qui fournit un excellent parallèle au nôtre : SHARPE, *Eg. Inscr. . . Brit. Mus.*, I [1837], pl. 24 B, col. 2 :  «J'ai passé 80 ans dans ta maison en marchant sur [ton] che[min]» (*mt-n-k*; cf. *Wb.*, II, p. 176). Autres exemples de l'expression *skm rnpt* : JANSSEN, *O. M. R. O.*, N. R. XXXI [1950], p. 35 et 37 (4, 11, 14^{a-b}). — Vient ensuite une lacune d'une dizaine de quadrats.

IV. FAMILLE DU DÉFUNT.

(Pl. I et III, n°s 10-12)

¹⁰ (épouse)	→ 
(père)	→ 
(mère?)	— <i>disparu</i> —
¹¹ (fils)	← 

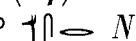
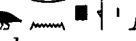


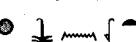
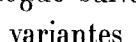
u. Le dieu a vraisemblablement une tête de taureau, détail que la gravure peu soignée ne permet pas de reconnaître avec certitude. — v. Pour la même raison, le signe qui accompagne peut être interprété comme un trait vertical ou comme un signe très informe. — w. Les deux petits signes placés de part et d'autre du pavois de Min sont probablement une forme aberrante ou mal gravée de .

- ↑ — *Son épouse aimée Ta·oukesh(?) (66), fille de Hep·en·rénep (67).*
 — *Son père - - - - - (68)*
 — ?
- ↑ — *Le scribe du roi (et) [scribe] du dieu - ou le scribe royal (et) prophète (69) - Pa·shéri·[en]·Min ($\Psi\mu\mu\nu\nu\sigma$), fils de Hor·néfer.*
 — *Le scribe du roi (et) [scribe] du dieu - ou le scribe royal (et) prophète (69) - Nakht·Hep (70).*
 — ?
- ↑ — *fille (71) - - -, prêtresse de 's·sdm·st (72) Ta·di(t)·Néfer·hotep, fille du scribe royal (et) prophète de Khonsou-l'Enfant (73) Hor·néfer, (et) qu'enfanta Ta·oukesh(?)*.

(66) Ce nom est traduit « La-Nubienne » avec équivalent grec $\Tau\kappa\nu\sigma\iota\sigma$ dans RANKE, *Personennamen*, I, p. 371, 7 et II, p. 327, 29. Cependant, il convient de relever que les exemples sont nombreux de ce nom avec une première radicale *w* ou *w*; du mot qui suit l'article. Cf. SPIEGELBERG, *Aeg. u. griech. Eigennamen aus Mumienetiketten d. röm. Kaiserzeit*, p. 26* et p. 27* : *p-wgš* (masc.) [inscr. dém. sur étiquette de momie], (Turin n° 2324 et n° 2325) et (Pap. Louvre n° 3079). On pourrait citer encore d'autres variantes, comme et , etc. (Turin n° 1834).

Si ce nom de personne est bien dérivé du nom de la province méridionale de Nubie —  et var., on aurait alors une formative prothétique *w* ou *w̄* de ce toponyme; cette voyelle initiale serait notée plus anciennement par  *i* dans le nom pr. fém. du Moyen Empire  (RANKE, *op. cit.*, I, p. 48, 24; PELLEGRINI, *Rec. Tr.*, 19 [1897], p. 219 [stèle Florence n° 7400]) et par  *i* dans le nom pr. masc.  de la XXII^e dynastie (RANKE, *op. cit.*, p. 102, 4, cité par erreur également p. 48, 23; LEGRAND, *Z.A.S.*, XXXV [1897], p. 14, l. 12 du texte [Stèle de l'apanage]). La question mériterait, certes, un examen attentif⁽¹⁾.

(67) Ce nom théophore semblerait composé sur le même modèle que  «La-puissance-appartient-à-Rê». Il se traduirait «Le-rajeulement-appartient-à-Apis». Il ne paraît connu jusqu'ici que dans une variante :  «Apis-rajeunit» (RANKE, *op. cit.*, I, p. 237, 16).

H. De Meulenaere attire mon attention sur le fait que le type de nom *ni-x-N*, si fréquent à l'Ancien Empire, ne semble plus en usage à la Basse Epoque. Il me signale en outre l'exemple analogue suivant cité par RANKE, *op. cit.*, I, p. 271, 2 :   variantes de  (DARESSY, *Ann. Serv.*, VIII [1907], respectivement p. 16, p. 32 et p. 12), où *n* sans aucun doute remplace *m*. Il faut donc traduire ce nom «Khonsou-rajeunit» (litt. «Khonsou-(est)-en-rajeulement»), et, par voie de conséquence, le nom du beau-père de Hor-néfer «Apis-rajeunit» (*contra* RANKE, *op. cit.*, II, p. 382, *sub* 271, 2 : «Chons ist ein Jüngling»).

(68) Le nom du père de Hor-néfer a disparu, mais il nous est conservé par ailleurs (col. 5). Peut-être sa mère était-elle représentée au-dessous, dans la partie perdue du monument.

(69) Devant l'alternative de lire  ou , deux traductions sont possibles. Dans la première : «scribe du roi(et) [scribe] du dieu», on assimile  au groupe  étudié *supra*, note 29. La seconde : «scribe royal (et) prophète», à laquelle on songe de prime abord, a peut-être moins de chance d'être la bonne, vu l'absence du nom de la divinité.

⁽¹⁾ Voir maintenant à ce sujet LECLANT, *Enquêtes sur les sacerdoce*... (Conclusions du chap. iv) à paraître dans *Bibl. d'ét. I.F.A.O.*

Pour les formes coptes et grecques de ces noms, cf. VERGOTE, *op. cit.* (v. *supra*, note 31), p. 14, n° 73.

(70) Le nom Nakht-Hep « Apis-est-fort » ne figure pas au dictionnaire de Ranke. — Au-dessous de ce personnage, il semble qu'il y ait eu place pour un autre membre de la famille, probablement fils ou fille de Hor-néfer.

(71) La présence du ♀ initial implique-t-elle qu'il y avait une autre fille de Hor-néfer sur cette face du tenon ? C'est assez peu vraisemblable.

(72) Sur la déesse 's.sdm-st, voir *supra*, note 16.

(73) La tête de l'enfant divin est surmontée de la lune. Var. de *Hnsw p; hrd* dans une graphie moins abrégée, ci-dessus en fin de liste des titres sacerdotaux (col. 5).

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Les inscriptions du fragment de statue de Lausanne contiennent une longue liste de titres civils et sacerdotaux, portés par Hor-néfer, liste d'ailleurs incomplète, puisque la partie inférieure du monument a disparu.

Au sommet de sa carrière civile, le défunt était « secrétaire du roi pour la Haute-Egypte », occupant ainsi le poste le plus en vue de l'administration royale de cette région du pays. L'absence du nom du souverain ne permet pas de préciser davantage.

Il est difficile, à la lumière de la seule inscription dorsale, de décider à quel titre (ou bénéfice) sacerdotal Hor-nefer attachait le plus de prix. En effet, entre l'énumération de ses titres civils et celle de ses titres sacerdotaux existe une importante lacune (bas de la col. 2). On peut néanmoins supposer avec beaucoup de vraisemblance que la liste des titres (ou bénéfices) religieux débutait avec la colonne 3, par celui de « prophète de Khonsou, qui gouverne dans Thèbes ».

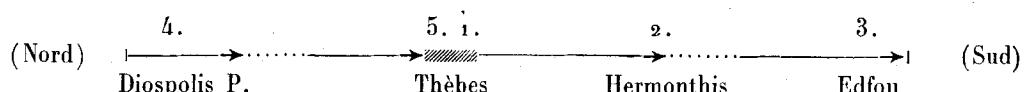
Deux faits militent en faveur de cette hypothèse : 1° — dans la liste des fonctions religieuses, celle de prophète de Khonsou précède celles de prophète des autres dieux thébains Amon et Mout, auprès desquels Hor-néfer n'a occupé que des postes (ou bénéfices) secondaires ; 2° — dans la légende accompagnant sa fille (12), Hor-néfer est simplement désigné par les titres « scribe royal (et) prophète de Khonsou-l'Enfant ».

Il est, dès lors, très plausible d'imaginer que l'*invocation au dieu*, dont le début figurait dans la partie perdue de la colonne 5, s'adressait également à « Khonsou qui gouverne dans Thèbes » et que c'est bien au service de ce dieu qu'il occupa sa charge religieuse la plus élevée.

Il y a d'ailleurs une raison de penser que ces deux fonctions principales, l'une civile, l'autre religieuse, allaient volontiers de pair. Hor-néfer se vante d'avoir été un parfait disciple de Thoth, non seulement grâce à son habileté de scribe, mais aussi à son intelligence des textes hermétiques et à son intégrité, peut-être en qualité de juge. Ecritures, magie, justice, sont, en effet, l'apanage du patron des écrivains. Or, à Thèbes, Khonsou s'identifie à Thoth. Il n'est donc point surprenant que ce soit au service du troisième dieu de la triade thébaine qu'il se flatte d'avoir appartenu dès l'enfance — ayant vraisemblablement hérité cette charge de son père —, et que ce soit à Khonsou qu'il adresse, semble-t-il son ultime invocation. De plus, s'il est vrai qu'il fut attaché à une forme de Khonsou à qui l'on accordait le mérite de chasser les maladies et de conjurer les esprits maléfiques (voir la note 13 ci-dessus) celui qu'on appelle parfois « le petit Khonsou »⁽¹⁾, cela explique en une certaine mesure les connaissances en magie dont il se prévaut.

Les autres titres civils qui nous sont parvenus de lui concernent des postes de scribe occupés à Thèbes, exception faite pour l'un d'eux, qui le fut peut-être à Diospolis Parva.

Quant à ses titres religieux connus (plusieurs figuraient sur la partie inférieure disparue de l'inscription dorsale), ils révèlent que Hor-néfer appartenait — ou avait appartenu — à différents clergés de Haute-Egypte. Leur énumération n'est pas faite selon un ordre topographique rigoureux, mais elle suit néanmoins *grosso modo* le schéma suivant :



Elle se limite à un secteur allant de Hou (Diospolis Parva) au nord à Edfou (Apollinopolis Magna) au sud.

⁽¹⁾ ERMAN, *Religion* (trad. WILD), p. 377, note 1.

A côté de divinités bien connues, comme celles des localités citées dans ce schéma, sont mentionnés des dieux et des déesses d'importance moindre, comme Menhou(y), Hémen, et parfois quasiment inconnus, comme Ba-noub, *‘s.sdm.st.*

Une importance particulière semble être accordée, à côté des dieux thébains, à ceux de Diospolis Parva (cités au bas de la col. 4 et probablement aussi au bas de la col. 2 et dans le nom d'une fille de Hor-néfer [n° 12]), et l'on pourrait, à ce propos, établir une comparaison entre notre personnage et le « scribe d'Amon de 3^e phyle» Nes-min du *pap. Bremner-Rhind*⁽¹⁾, dont la fonction religieuse la plus importante fut au service d'« Amon, roi des dieux» et la plus modeste au service des « dieux du temple de Diospolis Parva qui n'ont pas de prophète».

Deux disques de toile stuquée (hypocéphales), conservés au Musée de Turin, semblent bien appartenir :

a) l'un à Hor-néfer lui-même, qualifié simplement de « prophète », et né de la dame Ker-hib (FABRETTI/Rossi/LANZONE, *Regio Museo di Torino*, I, p. 328 [2322];

b) l'autre à un fils de Hor-néfer et de Ta-oukesh(?), nommé Pa-hib (*op. cit.*, p. 329 [2325])⁽²⁾.

Voici, de leurs inscriptions, les passages qui nous intéressent :

α) Illisible (2 quadrats). β) A restituer peut-être 1, puis 7. γ) Cassure de 2 quadrats, avec traces quasi certaines de 1 et 7 sur ses bords. δ) Place pour un -

⁽¹⁾ FAULKNER, *Bibl. Aeg.*, III, p. 33. — H. De Meulenaere prépare une étude sur les documents réunissant les cultes thébain et diosporitain.

⁽²⁾ Le D^r Scamuzzi, conservateur du Museo Egizio de Turin, a eu la grande obligeance de me procurer des photographies de ces

hypocéphales en vue de la présente étude et de préciser que ces deux objets avaient fait partie de la collection Drovetti, mais que leur provenance n'était pas connue. En outre, en examinant l'original, il m'a facilité l'identification des deux derniers titres de Pa-hib. Je l'en remercie.

effacé ou omis devant . — *s*) Ce qui a été pris pour un est en réalité le signe — de *m* : *ḥrw*. (Les *n* de cette inscription sont de simples traits horizontaux).

... *L'Osiris scribe du roi ([et scribe] d'Amon?)*, *le prophète de Khonsou-Shou dans Thèbes, le prophète de Thoth, le prophète de Hor-Behdety qui massacre les pays étrangers, le prophète de Horus-l'Oriental, le wekil(?) de Mout, Pa-hib j. v., fils de Hor-néfer j. v. (et) qu'ensanta la dame [T]a-oukesh(?) j. v.*

L'hypocéphale de Hor-néfer est d'un type plus élaboré que celui de son fils, tant au point de vue texte que figurations; aussi la place y manquait-elle pour une longue titulature.

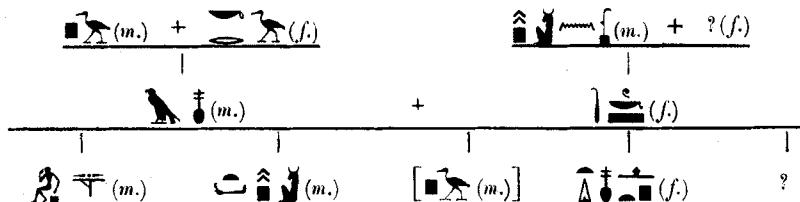
Par contre, l'absence de formules magiques sur celui du fils nous vaut plusieurs renseignements précieux : 1° De son grand-père paternel, il a hérité le nom de Pa-hib. 2° De son père, il a hérité sans doute la plupart de ses fonctions civiles et sacerdotales. Le premier titre religieux mentionné est, comme sur la statue de Lausanne, celui de « prophète de Khonsou », ce dieu étant désigné en association avec Shou, sur l'hypocéphale de Turin, comme par exemple dans LEPSIUS, *Denkm.*, IV, pl. 14 a (porte d'Evergète à Karnak). Quant aux titres de « prophète de Thoth⁽¹⁾ » et de « prophète de Horus-l'Oriental⁽²⁾ », on peut supposer qu'ils figurent sur la partie perdue de la statue.

⁽¹⁾ Les noms du détenteur de ce titre et de ses grands-parents paternels, noms choisis en l'honneur de l'ibis sacré, témoignent que, dans la famille de Hor-néfer, le culte de Thoth était de tradition. On ne peut que regretter de ne posséder aucun renseignement sur la localisation de ce bénéfice sacerdotal.

⁽²⁾ « Horus-de-l'Orient » ou mieux : « Horus-l'Oriental », divinité attestée plusieurs fois dans les Textes des Pyramides (ALLEN, *Horus in the Pyramid Texts*, p. 16 [A. 2]), mentionnée également dans un hymne à la couronne de Basse-Egypte (ERMAN, *Hymnen an das Diadem*, p. 24, l. 10), est, à Edfou, une épithète de Rê-Hor-akhty (p. ex. CHASSINAT, *Edfou*, III, p. 189, l. 12, IV, p. 86, l. 8) ou

du disque ailé figurant en frise sur la corniche du naos (*op. cit.*, III, p. 202, l. 3, où paraît bien devoir être corrigé en , comme à la ligne suivante, et ceci d'après le passage rigoureusement identique *op. cit.*, IV, p. 324, l. 14, où *Hr i'bty* est écrit). Mais *Hr i'bty* est surtout, à côté de *B i'bty* « Âme-de-l'Orient », une épithète de So-ped (GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*, p. 79-80 = *Rec. Tr.*, 33 [1911], p. 229-230; GOLENISCHOFF, *Papyrus hiératiques*, C. G. C., p. 222, l. 37-38; NAVILLE, *The Shrine of Saft el Henneh...*, p. 6, 7 et 10; CHASSINAT, *Dendara*, III, p. 17). — Sur l'hypocéphale Turin 2325, il semble que *Hr i'bty*

Le tableau généalogique de Hor-nefer se présente comme suit (le nom entre crochets est fourni par l'hypocéphale n° 2325) :



Le lieu de provenance de la statue de Hor-nefer ne peut être apparemment que Thèbes, vu les titres les plus éminents de son propriétaire. Mais le sanctuaire dans lequel elle fut érigée ne peut être précisé. La mention du temple de Mout (au début de la col. 9) donnerait à penser qu'elle fut destinée au temple de cette déesse, à Achérou; à vrai dire, elle semblerait mieux à sa place dans un sanctuaire consacré à Khonsou.

La datation du monument reste, elle aussi, problématique. En effet, les inscriptions — ou ce qui en subsiste — ne rapportent aucun fait historique ni aucun détail biographique permettant de la déterminer. Les seuls critères sont donc l'analogie de style et la fréquence plus ou moins grande d'indices d'une orthographe tardive.

Plusieurs effigies viriles présentant d'évidents points de ressemblance avec celle de Hor-nefer⁽¹⁾ fournissent au surplus, grâce au texte qui les accompagne,

désigne un dieu disposant d'un clergé personnel, dont la localisation est peut-être à chercher, comme me le suggère J. Yoyotte, dans le district du même nom (cf. GARDINER, *Onom.*, *Text*, I, p. 60, n. 1). Voir *supra*, p. 193, n. 2. Ne s'agirait-il pas, en définitive, comme inclinerait à le croire J. Yoyotte, le dieu Hémen, cette forme d'*Horus* adorée sur le rivage *oriental* du Nil, précisément dans cette région?

⁽¹⁾ Celle de Tchai-hep-imou, du Metropolitan Museum de New York (MMA 08.205.1), qui

ressemble fort à celle de Lausanne, est désignée par Petrie (*Memphis*, I, pl. XXXI et XXXII) comme étant celle d'un oncle de Nectanébo. H. De Meulenaere me fait toutefois remarquer qu'elle ne porte aucun cartouche lisible, comme J.-J. Clère a pu le constater sur l'original et comme lui-même peut en juger sur de bonnes photographies qu'il possède, et que, par conséquent, une certaine prudence s'impose en ce qui concerne l'utilisation de ce monument à des fins de datation.

des éléments de datation, dont l'un est quasi sûr et les autres hautement présumables. Celle qui la rappelle de la façon la plus frappante (voir *supra*, p. 173) est, par un heureux hasard, celle qui apporte aussi l'argument de datation le plus solide.

Ces monuments sont :

- a) la statue d'Ah-mosé, fils de Smendès (FAIRMAN, *J. E. A.*, XX [1934], p. 1-4).
- b) la statuette du fils aîné de Nectanébo II, provenant de Bahbît el-Hagar (CLÈRE, *Rev. d'ég.*, VI [1951], p. 135 et pl. I).
- c) la statue du général Hor (Louvre A. 88) : (v. BISSING, *Denkm. ägypt. Kunst*, pl. 69; publiée par VERCOUTTER, *B. I. F. A. O.*, XLIX [1950], p. 85 et pl. I-III).

Le premier de ces monuments signale qu'Ah-mosé était « prophète de Nekht-hor-hébet, le divin », ce qui implique vraisemblablement que Nectanébo II était mort lorsque la statue de son « prophète » fut exécutée. Ce *terminus post quem* permet de dater l'œuvre, avec une grande chance d'exactitude, du règne d'Alexandre le Grand ou du début de l'époque ptolémaïque⁽¹⁾.

Suivant les conclusions de son éditeur, la statuette du fils de Nectanébo « aurait été sculptée après la seconde domination perse, soit pendant le règne d'Alexandre le Grand, soit un peu plus tard »⁽²⁾.

Quant à la statue du général Hor du Musée du Louvre, elle daterait, suivant une hypothèse de son éditeur⁽³⁾, environ de 330 av. J.-C.

Par ailleurs, les inscriptions de la statue de Lausanne révèlent que les graphies dites ptolémaïques sont relativement peu nombreuses sur la face postérieure (col. 1 à 7) et particulièrement abondantes sur les tranches de la plaque dorsale (col. 8 et 9). Cette inégalité de répartition laisse présumer que le procédé n'était encore qu'en voie de généralisation.

Dès lors, on peut déduire des indices de datation fournis par plusieurs monuments analogues et de l'argument dicté par la structure graphique de ses propres inscriptions que la statue de Hor-néfer date du règne d'Alexandre le Grand ou du début de l'époque ptolémaïque.

⁽¹⁾ FAIRMAN, *op. cit.*, p. 1. ⁽²⁾ CLÈRE, *op. cit.*, p. 154. ⁽³⁾ VERCOUTTER, *op. cit.*, p. 111.

Peut-être l'un des morceaux manquant eût-il fourni des éléments plus précis de provenance ou de datation. Il n'est que de souhaiter, pour conclure cette étude et en vue de la compléter, de les retrouver un jour.

N.B. Je tiens à renouveler l'expression de ma gratitude à mes amis H. De Meulenaere, en qui j'ai trouvé un conseiller aussi généreux qu'avisé, et S. Sauneron, qui m'a fourni plusieurs références inédites du temple d'Esné; tous deux ont bien voulu, en outre, lire cette étude avant son impression.

H. W.

INDICES

REMARQUES

- a) Les chiffres nus correspondent à la numérotation des inscriptions de la statue (voir planche III).
- b) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux notes de commentaire.
- c) T. 2322 et T. 2325 concernent deux hypocéphales du musée de Turin (voir le Commentaire général).
- d) C. G. est une abréviation de « commentaire général ».

I. NOMS DIVINS

A) DIEUX.

Amon 2, 5, (29).
Amen-opet 3, (14).
Hémen 4, (21).
Hor-Behdety 4, (23), T. 2325.
Horus (diospolitain) 4, (24).
Horus-l'Oriental T. 2325, C. G.
Khonsou [major] (13).
Khonsou [minor] 3, (13), C. G.
Khonsou-l'Enfant 5, (27), 12, (73).
Khonsou-Shou T. 2325, C. G.
Menhouy 4, (20).
Montou 3, (18).

Néfer-hotep (diospolitain) 2, (12), 4, (24).
Néfer-hotep (thébain) (13).
Osiris (diospolitain) 4, (24).
Thoth 1, (6), T. 2325, C. G.

B) DÉESSES.

‘s-sdm-st 3, (16), 12, (72).
Ba-noub 3, (15).
Hathor-de-l'Acacia 5, (29), (30).
Isis (diospolitaine) 4, (24).
Mout 3, T. 2325.
Nephthys (diospolitaine) 4, (24).
Tanent 3, (18).

II. NOMS DE PERSONNES

Hep-en-réne 10, (67).
Hor-néfer (Αρρούφης) 5, (28), 11, 12,
T. 2322, T. 2325 et *passim*.
Ker-hib (Καλλίης) 5, (32), T. 2322.
Nakht-Hep 11, (70).

Pa-hib (Φιέτης) 5, (31), T. 2325.
Pa-shéri-[en]-Min (Ψεμμήνης) 11.
Ta-di(t)-Néfer-hotep 12.
Ta-oukesh(?) (Τεκνούσης) 10, (66), 12,
T. 2325.

III. NOMS GÉOGRAPHIQUES

Acacia [Domaine de l'] 5, (30).
 Achérou 9, (55), C. G.
 Baket(?) 3, (15).
 Deir el Médineh (16).
 Diopolis Parva 4, (24), C. G.
 Edfou (23), C. G.
 Esné (20).
 Haute-Egypte 1, C. G.

Hermonthis 3, (18).
 Héfat (22).
 Médiinet Habou 14.
 Mo'alla (20), (22).
 Sh't-m-rt(?) 4, (22).
 Station-du-Milieu (la) 3, (14).
 Thèbes 3, (13), T. 2325, C. G.

IV. TITRES

A) TITRES CIVILS.

nbt pr 5, T. 2322, T. 2325.
ss n 'Imn s; tpy 2.
ss nswt 12.
ss nswt m Šm'w 1, C. G.
ss nswt [ss] 'Imn 5, (29), T. 2325.
ss nswt [ss] ntr(?) 11, (69).
ss n t; st ss̄w 2, (10).
ss ūn Nfr-htp 2, (11).

B) TITRES SACERDOTAUX.

idnw n Mwt T. 2325.
idnw n Mwt s; 2-nw 3-nw 3.
hm-ntr T. 2322.
hm-ntr ū-sdm-st 3, (16).
hm(t)-ntr n ū-sdm-st 12, (72).
hm-ntr 'Imn-ipt n p(?) *W3h hry-ib* 3, (14).

hm-ntr Wsir Hr St Nbt-hwt nbw Hwt-S̄ymw
4, (24).
hm-ntr B3-nbw B3kt 3, (15).
hm-ntr Mn̄hw(y) ūs; dm(w)t 4, (20).
hm-ntr Nfr-htp ntr ū 4, (24).
hm-ntr Hmn nb Sh't-m-rt(?) 4, (21), (22).
hm-ntr Hwt-Hr nbt Šn(d)t 5, (30).
hm-ntr n Hr-i;btw T. 2325.
hm-ntr n Hr-Bldty sm; h̄s̄wt 4, (23),
T. 2325.
hm-ntr Hnsw p; iri sh̄r(w) m W3st 3, (13).
hm-ntr n Hnsw-p; -h̄rd 12, (73).
hm-ntr n Hnsw-S̄w m W3st T. 2325.
hm-ntr h̄nmtw n Hnsw-p; -h̄rd ū wr tp (n)
'Imn 5, (26), (27).
hry sms(w) h̄y 3, (17).
shr-ib mwt n Mntw Tnnt nb(w) 'Iwn-Šm'w
3, (18).

V. EXPRESSIONS ET MOTS COMMENTÉS

šb « marqué du sceau » 6, (35).
šb r « s'écartier de » 6, (34).
iw-i m h̄w « tandis que j'étais jeune » 6,
 (39), 7.
iwty šb ūn(w) « incorruptible » 2, (8).
ib « assoiffé » 6, (35).
ink  (pron. indép. 1^{re} sing.) 9, (62).
ink X n « je suis un X qui mérite » 9, (62),
 (65).

[*nhw*] *tpyw-t;* « [ð] vivants... sur terre »
 8, (45).
nti(w) « encens, oliban » 9, (59).
w3h « station » 3, (14).
wb-ib *m* « expert dans l'art de » 1, (5).
wrt  « grande » (18).
wrš hr h̄y(y) ūw « passer la journée... »
 1, (3).
whm 'nh « ressusciter » 9, (58).

- | | |
|---|--|
| <p><i>p³ W;h hry-ib</i> (toponyme) 3, (14).</p> <p><i>p³ iri shr(w) m W²st</i> (épithète de Khonsou [minor]) 3, (13).</p> <p><i>pri m ht</i> « naître » 6, (35).</p> <p><i>f³ hr</i> « ressusciter(?) » 9, (63).</p> <p><i>fdw k³(w)</i> « les quatre ka = les meilleurs bienfaits » (42).</p> <p><i>m hrt hrw (nt r¹ nb)</i> « quotidiennement » 9, (61).</p> <p><i>ni (= n³y ?)</i> « ceci (?) » 9, (56).</p> <p><i>nfr Hr</i> (épithète du roi) 1, (4).</p> <p><i>ntr nfr</i> (épithète du roi) 1, (4).</p> <p><i>r</i> « à l'instar de » 9, (57).</p> <p><i>r-imytw</i> « parmi » 2, (9).</p> <p><i>Hwt-Mwt</i> (temple de Mout à Achérou) 9, (55).</p> <p><i>hry-ib</i> « du milieu » 3, (14).</p> <p><i>hry sms(w) h³yt</i> « chef [des] doyen[s] du porche » (8), 3, (17), (18).</p> <p><i>hft</i> (+ inf. et pron. suff.) 8, (51).</p> <p><i>hmiw</i> « êtres maléfiques » 8, (52).</p> | <p><i>hnmy</i> (titre) 5, (26).</p> <p><i>hms-Sm³w</i> « térébinthe » 9, (59).</p> <p><i>st ssw</i> « bibliothèque » 2, (10).</p> <p><i>snn</i> « statue (debout) » 8, (48).</p> <p><i>s³ nsut [ss] 'Imn</i> (titre) 5, (29).</p> <p><i>skm rnpt X</i> «achever X années» 9, (65).</p> <p><i>sdr hr rs hr hh(y) 3hw</i> « passer la nuit en veillant ... » 1, (3).</p> <p><i>sm m hmww Dhwty</i> « pénétrer [ou pratiquer] les écritures » 1, (6).</p> <p><i>sm hr mw</i> « être fidèle » 6, (37).</p> <p><i>k³b</i> « se multiplier » 7, (41).</p> <p><i>k³ 4</i> « les 4 ka = les meilleurs bienfaits » 7, (42).</p> <p><i>k³i</i> « penser » 8, (49).</p> <p><i>kt-h³t</i> « générations » 8, (46).</p> <p><i>t³ st ssw</i> « l'office par excellence(?) = la bibliothèque » 2, (10).</p> <p><i>tp n³db</i> « sur la terre entière » 6, (38).</p> <p><i>ts</i> « éléver à une fonction » 7, (43).</p> <p><i>dw³ ntr</i> « louer Dieu » 8, (50), 9, (64).</p> |
|---|--|

